

Le mercredi 28 février 2007

Le Front

CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.B. E1A 3E9



Est-ce qu'on devra tout
perdre avant d'agir?

**PARUTION
SPÉCIALE**

Colloque sur le droit du développement durable

les 1, 2 et 3 mars à Université de Moncton

Programme

Le colloque vise deux objectifs, soit 1) explorer les liens du droit des autochtones, du droit municipal et de la législation environnementale dans le contexte du développement durable et 2) explorer la possibilité de créer une clinique interdisciplinaire du droit de l'environnement à l'Université de Moncton. Chaque thème sera l'objet d'un atelier et chaque atelier est divisé en deux parties. Les premières parties traitent l'état de la question thème dans le contexte des défis théoriques de l'ère actuelle. Les deuxième parties explorent la possibilité d'établir ce thème comme un des axes de la clinique de droit.

LE JEUDI 1 MARS

Tarabé de droit, pièce 142

10 h - 10 h 15 Cérémonie d'ouverture

10 h 15 - 10 h 30 Présentation

« Le droit du développement durable »
 Michel Desrochers, Président de la SADE de l'EstM

10 h 30 - 10 h 45 Allocution

« La Cour suprême du Canada face aux défis de l'environnement et du développement durable »
 l'honorable Michel Bastarache, Juge de la Cour suprême du Canada

10 h 45 - 11 h 30 Réception

Présentée par la faculté de droit de l'Université de Moncton

LE VENDREDI 2 MARS

Édifice Pierre A. Landy, pièce 222

8 h 30 - 8 h 45 Ouverture de la 2e journée

8 h 45 - 9 h 45 Atelier

« Droits des autochtones et le développement durable »

Animateur: Sarah Calmeur, SADE EstM

Experts: Hon. Michel Bastarache, Juge de la Cour suprême du Canada, Patrick Frenco, sous-ministre des affaires autochtones de N-B, M. Serge Rousseau, professeur Tarabé de droit de l'Université de Moncton

Description: Depuis une trentaine d'années, les différents regards ou réinterprétations des autochtones ont fait souvent obstacle devant les tribunaux grâce à la résistance de nombreux gouvernements, fédéraux et provinciaux. La Cour suprême du Canada a joué depuis cette période une série de décisions en faveur des autochtones, la plus récente étant l'affaire Sappin (sur case de N-B) qui a reconnu que les autochtones en question ont un droit d'accès aux terres forestières de la réserve pour une utilisation personnelle. Son nombre d'arrêtés et de décisions aigües ont inspiré cette tendance de la Cour suprême à brasser en faveur des autochtones comme un signal que ces affaires devaient être réglées dans le contexte de la négociation plutôt que dans le cadre adversaire des tribunaux. Sans cet atelier nous pourrions la question - Quel est l'état de la relation entre les gouvernements, les cours et les revendications autochtones au Canada ?

10 h 00 - 10 h 45 Atelier de travail

le volet « Droits des autochtones » de la Clinique de droit

11 h 00 - 12 h 00 Atelier

« Initiatives environnementales »
 Animateur: Michel Desrochers, Président SADE EstM

Experts: Omar Choukati, professeur titulaire en études de l'environnement de l'Université de Moncton, panelistes à déterminer

Description: Les juristes panelistes devraient être prêts contre des sources de dernier ressort. Elles sont parfois nécessaires, mais on pourrait sans habituellement les utiliser et elles peuvent beaucoup de temps, mais, il veut aussi trouver d'autres moyens pour résoudre les

différents, en mode alternatif de résolution de conflit, qui prend du plus en plus d'importance dans notre société et la médiation. En plus de permettre d'économiser beaucoup d'argent et de temps, la médiation mène généralement à une plus grande satisfaction chez les participants car ces derniers jouent un rôle actif et ils sont en contrôle de leur destinée. La loi, dans le cadre de la médiation, a une force partie - le médiateur - assure les parties opposées dans l'esprit de la négociation en les aidant à conclure une entente de leur propre chef. La médiation peut-elle être efficace dans la résolution de disputes environnementales ? Sans cet atelier, nos discussions sur les litiges environnementaux sont particulièrement difficiles à régler. Parmi les caractéristiques problématiques de la médiation environnementale, on souligne le fait qu'il y a généralement de nombreux intervenants - publics qu'interpersonnels ; que ces litiges sont très complexes et des procédures techniques et scientifiques ; et que les rapports entre les parties sont caractérisés par d'importants déséquilibres.

12 h 00 - 12 h 45 Lunch, Kinexpro

13 h 00 - 13 h 45 Atelier de travail

le volet « Initiatives environnementales » de la Clinique de droit

14 h 00 - 15 h 00 Atelier

« Les municipalités et le développement durable »

Animateur: James Jay, SADE EstM

Experts: Armand Dumais, Président de la SADE de N-B, Marc Landry, Directeur général de la ville de Roussillon, Sébastien Belliveau, Directeur général de la Cité de Dieppe

Description: La croissance rapide de grandes villes engendre des problèmes de pollution, la gêne de l'eau potable et la détérioration générale des terres humides, des terres agricoles, de la vie sauvage et des espaces verts. Les petites municipalités, quant à elles, font preuve de leur propre vision de mal développement et de gaspillage des ressources naturelles. Heureusement qu'il y a une prise de conscience des responsables politiques du développement urbain sans limites et « développement intelligent » (DI) ou « Smart Growth », est une façon appelée le nouveau paradigme du développement urbain qui tient compte de l'importance de protéger l'environnement. À la base, il s'agit d'une reconnaissance que l'urbanisme doit se concevoir de tout ce qui touche l'environnement et que les municipalités ne doivent pas fonctionner par l'entente des verrouillages des parcelles dans le développement sans limites. Au contraire, il faut envisager les besoins dans une manière qui améliore l'environnement et la qualité de vie des gens. Le DI s'intéresse notamment aux actions et aux lois des gouvernements (fédéral, provincial et surtout municipal) qui favorisent le développement des municipalités. Les outils de DI sont donc des politiques, des règlements, des lois, des accords, et de plus en plus des « plans verts ». Dans cet atelier, nous discuterons les défis et les efforts entrepris dans les villes de Roussillon et Dieppe, deux chefs de file au Nouveau-Brunswick.

15 h 15 - 16 h 00 Atelier de travail

le volet « Municipalités et le développement durable » de la Clinique de droit

SAMEDI 3 MARS

Édifice Pierre A. Landy, pièce 222

8 h 45 - 9 h 30 Ouverture de la 3e journée

9 h 00 - 12 h 00 Forum de discussion

le volet « Services à la communauté environnementale » de la Clinique de droit

12 h 15 - 12 h 45 Clôture

LeFront

Directeur
 Rédacteur en chef
 Rédacteur adjoint
 Rédacteur associé
 Rédacteur invité
 Animateur

Shankar KAMATH
 Benoît LEBLANC
 Fatou THROUNE
 André CAISSE
 Vincent LEMOULLIER
 Stéphanie CHOUINARD
 Sophie PELLETIER
 Bobby THERRIER
 Denis LAGACE
 Pascal SAICHE-NOGUE
 Anette MACIAS
 Sarah CUDMORE
 Lyne ROUCHAUD
 Nathalie BELLIVEAU
 Myriam LAVALLEE
 Genevieve ALBERT
 Geneviève LEVEQUE
 Fatou THIAM
 Papi / Papa Wile Tognon
 Louis SAHARMAND
 Marie-Claude LYONNAIS

Thèmes de droit

Président
 Vice-président
 Secrétaire
 Trésorier
 Responsable
 Responsable
 Responsable
 Responsable
 Responsable

Président
 Vice-président
 Secrétaire
 Trésorier
 Responsable
 Responsable
 Responsable
 Responsable

Le Front est un hebdomadaire diffusé par le Programme des Initiatives de Moncton de l'Université de Moncton.

Direction et rédaction :

Le Front, 1000, rue St-Jacques
 Moncton (N-B) E1C 1A9

Téléphone : 506-853-2222
 Télécopieur : 506-853-2222
 Courriel : lefront@unb.ca

Publicité :

Téléphone : 506-853-2222
 Télécopieur : 506-853-2222
 Courriel : publicite@unb.ca

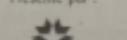
Imprimé et distribué par Acadia Press, 410, boulevard
 Saint-Jacques, St-Jacques, N-B, E1C 1A9

Tous les droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la direction est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la direction est formellement interdite.

Tous les droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la direction est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la direction est formellement interdite.

Tous les droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la direction est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la direction est formellement interdite.

Présenté par :



Coisses populaires
 acadiennes



Assomption Vie
 Assomption Life



LE FRONT



Service de l'environnement
 du droit de l'environnement
 de l'Université de Moncton

Coordination de l'événement et conception web :
 Médias Verts

Conférence : Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada

Le juge Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada prononcera un discours inaugural à La Cour suprême du Canada face aux défis de l'environnement et du développement durable le jeudi 1er mars à compter de 19 h 30 à la salle 142 de la Faculté de droit.

Le juge Bastarache parlera du traitement de la question environnementale par la Cour suprême depuis les trente dernières années, notamment des décisions portant sur l'interprétation et la portée des lois sur l'environnement. Il abordera également la question des difficultés relatives aux

recours aux tribunaux dans le domaine de la protection de l'environnement.

L'allocution se fera dans le cadre d'un colloque sur le droit de développement durable organisé par la SADE, un groupe d'étudiants en droit. L'accès est libre.

Photo : Philippe Landreville, photographie
Collection de la Cour suprême du Canada



Le droit de développement durable à l'U de M

C'est quoi le droit de développement durable ?

Le droit de développement durable (DDD) tire ses origines du concept de développement durable tel que conçu par un ensemble d'experts, de scientifiques et de leaders politiques dans le cadre du Rapport Brundtland des Nations Unies, en 1987. Le Rapport reconnaît l'urgent besoin de réagir devant la destruction croissante des ressources naturelles de la planète en adaptant au développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de pouvoir répondre à leurs propres besoins. Le DDD cherche à déterminer les principes juridiques ainsi que les droits et les obligations qui découlent du concept de développement durable lorsque celui-ci est sanctionné par une loi, un traité ou tout autre acte d'un gouvernement.

Le DDD se distingue du droit de l'environnement dans la mesure où, en plus d'envisager tous les aspects du droit de l'environnement, il s'intéresse aux deux autres piliers du développement durable, soit l'économique et le social. À l'heure actuelle, le DDD s'intéresse surtout dans le domaine du droit international public quoique ses principes sont également pertinents de s'appliquer au droit commercial international et à la gouvernance nationale, voire dans les systèmes juridiques nationaux. Le concept de DDD est particulièrement pertinent pour l'Asie puisque les leaders de la communauté académique reconnaissent de manière assez unanime l'apport du développement durable à l'évolution de l'Asie moderne. De plus, le concept de développement durable répond bien aux défis de la société académique sur les plans environnemental, économique et social, y compris les défis culturels.

Cette dernière constatation a récemment fait l'objet d'une étude approfondie par un étudiant diplômé de la faculté de droit de l'Université de Moncton, Serge Rousseau. Dans son livre intitulé *La diversité culturelle et le droit des minorités* : une brève de développement durable, M. Rousseau fait un appel à l'intervention des gouvernements et des tribunaux pour créer des conditions favorables à un « développement durable pour la diversité culturelle et le droit des minorités », plus particulièrement les communautés de langues officielles et les Autochtones au Canada.

Pourquoi une Clinique de droit de l'environnement à l'Université de Moncton ?

C'est de la clinique fait suite aux récentes déclarations du Sénat académique de l'Université qui encourage la réflexion sur le développement de nouveaux projets en environnement à



l'Université de Moncton. Le concept des cliniques s'est répandu en Amérique du nord, surtout aux États-Unis, où deux plusieurs grandes universités ont reconnu des étudiants, des professeurs et des avocats unissent leurs énergies et leurs talents pour faire avancer le droit et pour répondre aux demandes croissantes de citoyens, d'ONG, de gouvernements locaux et d'entreprises privées. Nous cherchons à faire de même che-

zous. En effet, il s'agit de la première clinique de ce genre dans l'Est du Canada. Nous sommes convaincus qu'une telle clinique répondra à de nombreux besoins dans la société néo-brunswickaise ainsi qu'aux aspirations de jeunes Canadiens et Canadiennes qui cherchent à devenir des avocats et à faire une différence sur le plan environnemental.

Le projet Campus durable : une véritable recherche engagée

Simon Dubé, dans le cadre de la semaine UNIVERSTERRÉ

Le groupe étudiant Synbiose (environnement et justice sociale) est fier de vous dévoiler le projet Campus durable ! Fortement soutenu par les membres de notre groupe, ce projet est l'essence d'une mobilisation étudiante ayant comme finalité le développement durable à l'échelle universitaire. Les pionniers de ce projet de Campus durable souhaitent vivre dans un climat universitaire engagé et orienté à la cause environnementale.

En septembre 2005, les membres de Synbiose ont voulu formaliser une démarche efficace et continue pour instaurer les principes de développement durable à l'Université de Moncton. Leur ambition s'est alors concrétisée lorsqu'ils ont pris connaissance

des initiatives en marche dans une grande partie des campus universitaires à travers l'Amérique du Nord. Par exemple, en 2003 l'Université Concordia a publié le « Concordia Campus Sustainability Assessment », soit un travail de 368 pages qui évalue de fond en comble la présence de son université. Ce travail est en fait un audit environnemental exhaustif qui suggère des changements concrets et réalistes, inspirés par de tels efforts, les étudiants de l'Université de Moncton ont voulu appliquer cette évaluation proactive à leur campus et cela a donné forme au projet de Campus durable.

Le but de ce projet est d'évaluer la gestion actuelle du campus pour ensuite proposer des recommandations vérifiables à l'égard du développement durable de l'université et au maintien de notre environnement. Ces

recommandations sont formées avec l'appui d'un groupe multidisciplinaire nommé « groupe Campus durable », rassemblant des membres de l'administration, un membre de la FÉECUM des professeurs et des étudiants. Ce projet important fut mis en marche en mai 2006 suite à l'obtention d'une subvention du Fonds en fiducie pour l'environnement.

Quatre étudiants sont présentement impliqués et consacrent leur recherche sur les thèmes de l'énergie, de la gestion des déchets, du recyclage, de la consommation de papier et de l'alimentation au campus de Moncton. Le bilan de leur première année de recherche sera communiqué et publié à la fin du mois de mars.



Mathieu Bourque, Nicholas Leblanc, André Martin et Simon Dubé

L'Université de Moncton joue un rôle capital en tant qu'institution post-secondaire. Nous croyons que notre société et notre campus doivent rendre le maximum dans la consommation biens et services.

Ainsi, ce projet est une excellente initiative vers la reconnaissance et le respect que nous devons à notre milieu naturel et aux générations à venir.

CAUSEWAY NO WAY

Simon Dubé et Édith Beaudry

Il existe en cette ville une particularité qui lui est - proprement - singulière. C'est une caractéristique plutôt déplaisante qui manque Moncton et Dieppe. Riverview, ou Lakeside si vous le voulez, a sa gentille, la meilleure partie de l'estuaire, son lacaveau de 80 ans. Et pour ceux qui l'ont goûté, le vous l'affaire une fois pour tout que son goût s'approche plus à celui des desserts de bords d'Ivoir qu'à celui du chocolat.

Maintenant ceux originaires de Moncton doivent savoir de quoi il s'agit, malgré qu'ils devraient peut-être se rafraîchir la mémoire. Ceux qui réussissent d'ailleurs en ont probablement beaucoup à apprendre. Depuis l'irruption du pont-chaussé (dit - causeway -), l'état de la rivière Petitcodiac est la honte de notre région. Comme un bouchon, cette obstruction à l'écoulement de la rivière a causé la dispersion d'espèces aquatiques uniques à ce milieu, la dégradation de l'écosystème en place insupportable, le déclin du fameux Macaron, et la cessation de toute activité sportive. Il est vrai qu'il existe maintenant un lac à l'amont du causeway. Réjouissants ceux alors car nous sommes humains. Très supérieures capacités de contourner toute force de la nature, même l'écoulement des eaux. Et non, il faut changer d'époque les rivières perdants de tout vieil à la Nature sont nous et nos productions. À Moncton, l'exemple de la rivière Petitcodiac est un exemple fidèle de l'inaction et du déshonneur qui existe envers la cause environnementale.

Cependant, les gens de la région semblent bien l'aimer, cette rivière brune. Non importance nous marque dans nos cœurs d'enfants. La rivière chocolat... dommage que ce ne soit pas du chocolat, mais bien en tapons de sédiments déposés et agrippés au fond de la rivière. Cela en raison du pont-chaussé bien-fait, qui a réalisé l'attachement d'une rivière de 1 kilomètre à 100 mètres de largeur. Inévitablement, nous avons un lac de notre côté pour sécher les richesses prépartielles au bord de l'estuaire qui ne font être complètement - challenging.

Plusieurs pressions ont été appliquées de toutes sortes de façons et de toute part pour expliquer le mécontentement de ce pollueur vertical. On se rappelle les manifestations d'efforts de l'école secondaire Mathieu-Martin, à Dieppe, qui s'étaient converties de bous pour attirer l'attention des gens et des médias. Des manifestations ont eu lieu dans la ville à plusieurs reprises : campagnes, pétitions, actions radicales (et bloquer le causeway il y a 10 ans). Cela jusqu'au point où nous avons bien cru que la bataille était gagnée.

Une étude (parmi une centaine) sur la situation fait remonte, traitant des liens étroits que constituait que toute la situation de la rivière est « biligale », que la municipalité DOIT faire quelque chose pour sauver la rivière. Le dossier apporté à l'attention du fédéral nousait seulement leur accord et leur subvention, mais cela ne se réalisait pas bien, le conflit du causeway est l'histoire de problèmes vu-et-rien d'une autorité à l'autre, de décisions médiocres, de pressions gouvernementales, de lobbying stratégique. Cet article cherche à nous réveiller à la cause qui continue à bouter au fédéral. Le problème reste le manque de la pression au niveau local. Si nous cessons d'agir nous/brut lorsque la ville de Lakeside cherche le statut quo de 10 ans sur la question du causeway, le tout peut tomber dans l'oubli, si près du but.

Mais la cause s'est pas perdue! Il suffit d'affaires votre volonté, symbiose vous invite donc à MGR. Au cours des prochains mois, une campagne de cartes postales sera lancée, ainsi que la planification d'une manifestation hors du commun. L'état de la rivière vous dérange? Écrivez nos médias et exercez votre devoir en tant qu'étudiant et citoyen engagé. Votre parole et vos gestes sont naps, allez nous prouvez action pour sauver la rivière!

L'avocat du DIABLE

À la défense de l'indéfendable



Hypocrites!

Shankar Kanoh

Est-ce que nous, les citoyens canadiens, sommes hypocrites? En dépit du fait que la protection de l'environnement est incontestablement un des principaux défis de notre époque, les libéraux canadiens est affreux.

Une étude de l'University of Victoria a comparé le second canadien environnemental avec ceux des autres pays industrialisés. Globalement, on tenait compte de vingt-cinq indicateurs environnementaux, le Canada se classe en 28ème sur 29 pays.

Le « ecological footprint » est une autre de quantifier notre impact sur l'environnement. Le « footprint » d'un pays prend en compte, entre autres, toute la terre d'ensemencement, les parcelles agricoles et le bois en graine qu'il consomme afin d'absorber les déchets produits dans la génération d'énergie. Selon un palmarès récent du World Wildlife Fund, le Canada s'est classé dans les derniers cinq, parmi 150 pays.

En fait de ces statistiques pharaoniques excès sont avouées - le Canada est un grand pays avec une population épandue, le Canada a un climat froid, le Canada est un exportateur d'énergie, et les industries dont le Canada exploite requièrent une grande quantité d'énergie.

Comptes de ces excès sont valables, mais le seul de l'hypocrisie. Discours de l'état de la province, le Premier ministre Shawn Graham a énoncé les réalisations du gouvernement, y inclut le fait que : « Nous avons réduit le taux provincial sur l'essence de 3,8 cents. »

Plus tard, dans le même discours, M. Graham dit : « le Nouveau-Brunswick sera devenu un chef de file de l'énergie non polluante et de la conservation de l'énergie utilisée pour les transports et l'énergie à usage industriel et résidentiel. »

La contradiction est évidente - sur un côté de la médaille, le Premier ministre se vante de la réduction du prix de l'essence, mais dans le même discours il proclame son appui de la conservation de l'énergie. Quoi? On n'a pas besoin d'avoir un docteur en science économique pour savoir que la réduction de prix de l'essence augmente la consommation. Les prix de l'essence en Europe sont le double qu'en Canada et donc, ils conduisent des petites voitures au lieu des SUV qui sont à la mode en Amérique du Nord.

Une autre excuse pour l'inaction est que nos émissions constituent un « drop in the bucket ». Pourquoi est-ce que nous, les New-Brunswickois, devrions réduire nos émissions des gaz à effet de serre quand c'est Toronto et l'Alberta qui produisent une grande quantité de ses mêmes gaz?

En fait, le densité des villes équivaut à l'efficacité environnementale. Par exemple, la ville de Toronto émet 10 tonnes de gaz à effet de serre par personne, ce qui est moins de la densité de la moyenne canadienne. Donc, en ce qui nous, les citoyens des petites villes et milieux ruraux ont un devoir même plus important de réduire nos émissions que les citoyens des grandes villes!

Et oui, c'est vrai que l'industrie des sables bitumineux albertaine émet une grande quantité de gaz à effet de serre, mais elle ne constitue pas la majorité des émissions canadiennes. En fait, elle en fait 10%. Le Glens & Mill estime que la fermeture complète de l'industrie des sables bitumineux albertaine sauverait 30 millions de tonnes de gaz à effet de serre par année, tandis que les émissions canadiennes ont atteint 780 millions tonnes par année.

C'est certain, le Canada a besoin de changer la façon dont les sables bitumineux sont exploités et, des organisations progressistes et albertaines (oui, elles existent) telles que le Pembina Institute avancent des idées intéressantes pour y arriver. Pourtant, les émissions en Alberta ne nous dégoûtent pas de notre responsabilité d'agir ici au Nouveau-Brunswick. On devrait s'inspirer d'une autre province dans l'ouest canadien - la Colombie-Britannique. Cette province a récemment mis de l'arrêt son plan pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par 30% pour l'année 2020, une cible même plus ambitieuse que celle proposé par la Californie.

La réduction de gaz à effet de serre implique l'action des corporations, gouvernements et citoyens. C'est aussi un choix de société qui fera avancer les choses.

L'U de M et le programme sec/humide

En tant que nouvel étudiant à l'Université de Montréal, j'ai été étonné d'apprendre que l'Université ne participait pas au programme de tri de déchets au domicile. Comment est-ce qu'une université étale à Montréal, héritière de la Corporation des déchets solides Westwood-Albert, pouvait se permettre de ne pas s'impliquer dans ce programme? Lors de mes premiers jours ici, j'ai pensé qu'il y avait peut-être confusion, qu'il se pourrait que ce soit son site qui était peut-être équipé et prêt à l'emploi. Pourtant, il me suis vite retrouvé ailleurs sur le campus, errant dans la bibliothèque ou en tant qu'étudiant, un sac de poubelle à la main et s'étant rattrapé où le jeter.

À l'université des étudiants de cette université, j'ai grandi à une

époque où les déchets au sujet de la diminution de la couche d'ozone, la déforestation, la réduction de déchets, la ré-utilisation et le recyclage ont toujours été présents. Ma vie scolaire s'est toujours déroulée dans un environnement où la séparation du papier et des matériaux recyclables faisait partie de la norme. Pour deux années, on était résident de Montréal, j'ai donc suivi mes déchets dans les sacs bleus et verts, l'idée qu'il était exigé par la ville. L'été de fin un an en arrière et évidemment impossible, le me recommandait-il pas à jeter mes cartons de poubelle dans des sacs de poubelle noirs, mais ce campus s'effie-t-ils, moi et à tout autre, aucun autre choix?

En arrivant sur ce campus, je m'attendais à quelque chose de mieux. Nous supposons que les

universités sont au premier rang de la vie progressive. La plupart le sont, le vices de certains des étudiants à l'Université Mount Allison ou les administrateurs et les étudiants travaillaient incassablement afin d'assurer que leur programme sec/humide était instauré à l'échelle du campus avant le 1er octobre, journée qui marquait le début de la séparation obligatoire des déchets à travers le pays. Et maintenant me voici à l'Université de Montréal, un établissement de l'éducation supérieure, et quelles actions ont été prises? Aucune. Les administrateurs pensent-ils que l'éducation arrive à l'extérieur des murs de classe? En refusant de commettre les sacrifices nécessaires afin de faire ce qui est juste, cette université montre le pire des exemples aux étudiants.

Des excuses telles que le coût élevé et la difficulté de l'installation ne justifient pas le matériel exemple que l'université affiche.

Nous avons besoin de leaders responsables, non de démentisseurs de satisfaction quant au statut quo.

Il y a honte de cette université. Ce n'est pas le genre d'institution que j'aurais prévu retrouver dans cette ville et je doute profondément que ce soit le genre de comportement que je croisis ou que je suppose comme étant indicatif de mon expérience canadienne.

Le programme sec/humide s'est avéré être un succès remarquable à travers le pays et est une source

de fierté pour les Montréalais. Le consensus d'état pas facile et à décrire pendant un certain temps, mais une fois accompli, s'est avéré être pour le moins de tout. Cette université a pris le chemin le plus facile. Il s'agit d'écouter encore plus pour refuser de protéger notre environnement. L'université se doit de donner un meilleur exemple à ses étudiants et à la communauté. Si nous ne pouvons plus nous fier à notre vertu nationale pour trouver des exemples solides d'un comportement moral intact et raisonnable, alors sans qu'il ne nous reste rien à faire!

Adam Reid

Un appel aux «fans» de musique francophone!

Taurais besoin de votre aide! Ça serait organiser une soirée de musique francophone à l'Onusone (généraliste) Night Night (mais en français), mais il y a un p'tit catch : vous, la communauté, devez le demander afin que la soirée puisse être organisée. Si vous n'avez pas de téléphone? Réjouissons-nous de l'Onusone, au 5061 810-1700 et lui dire (ou laissez un message sur sa boîte vocale) ou un message

via courriel: coms@onusone.com, ce que vous aimeriez danser à l'Onusone? SVP, laissez un message sur Académiebaillet.com ou bien téléph. 444-1286, s'il. thespit.com/cvair/ messages/onusone.php#2640

Voici une liste de groupes qui pourraient bien jouer durant cette soirée: Xavier Caffline, Jean Leloup/LesLoup, Serge Gainsbourg, Mathieu D'Anjou,

Si vous voulez pas envoyer un e-mail ou laisser un message à Réjouissons-nous de l'Onusone? SVP, laissez un message sur Académiebaillet.com ou bien téléph. 444-1286, s'il. thespit.com/cvair/ messages/onusone.php#2640

Gierre, plus, Jacques et Malou, Pierre Bertrand, Jacques Durosoy, Malabou, George Brasseur, Edith Piaf, Les Negresse Vertes, Renaud, Jean Darius, Béatrice Neuf, Louise Attaque, Pierre Lapointe, Yelle, Pape et sa guitare, Mickey M, Yelle, Matthew Bourgeois, M. Katerine, Daniel Belanger, Darius, Steffie Storch et bien d'autres.

Si vous avez des suggestions

de chansons «danzantes», SVP, envoyez-moi vos demandes par courriel laphoto@hotmail.com

Merci pour votre aide et votre soutien!

Images en photo et musique,

Marc... aka bens

www.mypage.com/ibbons

www.laphoto.com/marc

www.radiograph.ca

La philosophie éthique : au service de l'environnement?

Michel DesNoeufs

L'éthique au service de la cause environnementale? Presque pas, disent plusieurs. En fait, les certifications environnementales parlent depuis toujours de notre obligation morale de protéger l'environnement. Mais les débats éthiques font-ils vraiment une cause environnementale et sont-ils un autre rite à jouer que d'être choqués par la page des arguments et impressionner les gens?

Pour les activistes, nous le savons, le but réel n'est pas de convaincre les gens par des sermons principes, mais la présentation de faits ou, soit par l'appel à nos émotions. D'une part, on critique les conséquences logiques de la trop grande consommation des ressources naturelles, faisant

par exemple allusion au fait que si tous les gens vivaient comme nous, les Occidentaux, on aurait besoin de quatre ou cinq autres planètes Terre. D'autre part, toutes sortes de groupes environnementalistes utilisent des images de la nature et de la merveilleuse diversité d'espèces animales et végétales pour toucher une corde sensible chez les individus. Enfin, on a tendance à fonder depuis les photos d'eau polluée, de hommes et de petits chiens dans la jungle. C'est ainsi que le plus grand des problèmes de monde est les générations futures. Robert E. Kennedy le évase l'obligation de protéger l'environnement pour ce que la nature apporte à l'homme ou le plus esthétique et culturel. Tandis que

le philosophe Peter Singer aborde souvent l'environnement comme le total des êtres vivants de notre planète et de toute l'écologie non sociale afin qu'elle cause le moins de souffrance possible à chacun de ces êtres (animal et humain).

Tous ces arguments peuvent être considérés comme des éthiques environnementales. Ils peuvent être débattus logiquement et sont donc constants en soi. Pourtant, ces trois philosophes ont des conclusions divergentes quant à nos obligations envers notre l'environnement. Ce n'est pas les éthiques en actions qui doivent nécessairement en découler, un rituel qu'on implique des comportements bien différents. Par exemple, la philosophie de Suzuki le porte à affirmer qu'on doit changer le fondement de nos tentatives politiques et économiques de manière radicale, car le présent système est intrinsèquement contraire à nos idéaux. La logique de la philosophie de Kennedy, par contre, se concentre sur le bien-être qu'il y a la concurrence économique et politique internationale. Kennedy accepterait encore moins l'éthique

de Singer voulant qu'on se tue d'autres animaux pour se nourrir et qu'on s'exprime pas sur des animaux, même si cela permet de pousser la nature technique et morale de nombreux produits chimiques industriels.

Comme nous venons brièvement de le voir, entrer dans le monde du débat philosophique pour savoir créer plus de complexité qu'il n'en résout, les apprenants de la cause environnementale peuvent littéralement s'amuser à confondre le public, démontrant par exemple les incohérences des différents philosophes et comment souvent elles se contredisent.

Donc, aussi importante qu'il est la philosophie dans la marche vers une plus grande compréhension du monde et de la place de l'homme dans ce monde, elle peut être utilisée à tort et à travers. La philosophie peut servir à justifier toutes sortes de différences prises de position et on ne doit certainement pas croire qu'elle est nécessairement au service de la cause écologique. Au final, et instant qu'on s'attend à la place sur un problème, la philosophie est un exercice et une discipline qui nous

permet de découvrir des vérités et non pas la vérité.

Enfin, il faudrait toujours se rappeler que c'est le point de départ de toute philosophie qui est important. Il n'y a, c'est subjectivement une expérience subjective puisque la valeur de quelque chose est d'abord et avant tout ressentie. Jean Paul Sartre l'a bien dit lorsqu'il affirme que la nature de toute philosophie doit être créée dans l'authenticité ou encore dans la bonne foi. Aussi curieux que soit la philosophie de Sartre et sa définition de la bonne foi, je pense qu'on peut s'exprimer ainsi : la clé de la vérité est au fond de nous. C'est lorsque nous sommes sincères avec nous-mêmes que le bien et le mal deviennent discernables. Tout croire qu'on fond, personnel ne sont la souffrance des autres êtres et personnel ne sont nécessairement vouloir la destruction des écosystèmes. La dernière du mouvement écologique s'est donc pas de développer des éthiques philosophiques, mais plutôt d'appuyer les gens à vivre honnêtement et à être bonne foi.

Tout des archives de la Fondation Médias Verts.

Un entretien avec Daniel Leblanc, ancienne Sentinelle de la rivière Petitcodiac et coordonnateur du plan vert de Dieppe

André F. Coisac

Le Front (A.F.C.):

M. Leblanc, parlez-nous de votre expérience de travail dans le domaine de l'environnement...

Daniel Leblanc :

Je suis originaire de Dieppe, ici – et puis j'ai travaillé à différents endroits. Mon implication dans l'environnement remonte à mon retour à Moncton, levez, j'étais titulaire du poste de directeur de l'état de la rivière Petitcodiac – C'est très évident la pertinence qu'on a eu avec la rivière. Plus tard, à l'université, on s'est impliqué dans un groupe qui faisait de la pression à ce moment là. À mon retour de l'étranger, je me suis impliqué à plein temps et puis on a fondé l'organisation qui s'appelle « Sentinelle de la Petitcodiac » et on m'a alors demandé de devenir le Sentinelle à temps plein et c'est là que mon implication est devenue ma profession – c'était en 1999 – j'ai fait ça pendant 7 ans et ensuite et à mon retour dans j'ai décidé de travailler envers la préparation d'un plan vert de la ville de Dieppe et ça, c'est un projet qui termine bientôt.

Est-ce que la lutte pour restaurer la rivière Petitcodiac se porte bien? – quelles sont les avancées récentes dans ce dossier? Est-ce que nos politiques vont pousser garde à nos promesses de commencer les démarches de restauration de la rivière en printemps 2007?

Tout ça qu'on a fait dans les dernières années c'est d'abord pour faire dévaler le pourchasse de cocaine illégal. Ça c'était une démarche en soi. La première initiative qu'on a fait était de commencer une étude pour étudier la légalité du pourchasse. Ce qui pour nous était très concluant, est que le pourchasse de la rivière Petitcodiac est permis par le passage des poissons, le résiduel illégal. Le fédéral est en son cas nous mêmes conclusions on a pu après notre étude – on l'avait alors appuyé pour l'adoption de cette législation là et l'adoption nous a permis d'éviter de commencer des poursuites légales et il n'y a rien d'être fait. Le fédéral a été assez coopératif à ce niveau là – une étude d'impact environnemental a été réalisée, dans le but c'était de trouver une solution pour se sortir de cette impasse légale et opérationnelle.

restaurer le problème d'une façon permanente. Depuis l'adoption des conclusions de l'étude, on a une promesse et commencent peut étudier les étapes de financement, pour savoir aussi quand le projet de la restauration de la rivière débute (on pensait que ça serait en 2006, mais, ça s'est retardé pour différentes raisons). Bref, c'est sûr pour nous qu'il n'est pas le choix – de vous devez réaliser le projet (de restauration). On devrait voir les premiers mouvements en 2007 (un projet qui pourrait durer de 4 à 5 ans). C'est un ambitieux projet de restauration écologique c'est le plus grand jamais réalisé au Canada et il servira d'exemple...

Ça pourra inciter d'autres à faire le même processus de restauration, pour améliorer d'autres sites naturels...

Ouais, et spécifiquement concernant la loi qu'on a exigé pour la condition de notre rivière – je dirais qu'il y a une dizaine d'autres rivières dans la baie de Fundy qui appliquent aux mêmes circonstances (de légalité) – on a raison de conditions qui laissent à désirer du point de vue de l'environnement. Oui, je suis sûr que nous avons une situation latente des gens en Nouvelle-France. D'ailleurs, en fin de semaine dernière, il y avait une manifestation à Wolfville pour le pourchasse sur la rivière Annapolis – anciennement la rivière Gasperoue dans le temps des Acadiens – les gens là se sont impliqués beaucoup de notre travail pour faire avancer leur dossier...

Et ça, ça motive à continuer... C'est sûr que ça se fait rien, il ne se peut rien – toutes les actions qu'on a initié engendrent une réaction et soutient la vision désirée...

Parlez-nous du plan vert de Dieppe. Qu'en est-ce? C'est?

Un plan vert c'est un plan stratégique, c'est un guide qui aide une municipalité à se lancer vers le développement durable. Alors ici, la ville connaît un développement très rapide, une croissance très forte depuis les dernières années. Avec ce développement il y a des défis. Du côté environnemental, il y a une perte de l'habitat forestier assez rapide, et la qualité de l'air on affecte également. Le plan vert vise à donner une qualité de vie à la ville de Dieppe, tout en poursuivant le développement. L'effet se



contre aussi la protection de l'infrastructure écologique de la ville et des grands espaces verts – (le but aussi d'assurer les besoins essentiels comme l'eau, l'énergie). Ça fait tout partie des besoins de base – et puis, il y a l'infrastructure de base – ce qui fait principalement ici est le service de voiture donc, le plan vert recommande des mesures pour améliorer le réseau de transport en commun et le réseau de piste cyclable pour encourager le transport actif – donc, il y a beaucoup de démarches. Même, on travaille ici à l'habit de ville pour la politique d'achat, pour acheter des produits qui sont certifiés comme étant des produits environnementaux...

Quels seront les bénéfices du projet? Quelles sont les villes du plan vert?

Lorsque le plan sera mis en œuvre, (on parle d'un objectif de 2012 – un plan quinquennal) il y aura alors trois fois plus d'espaces verts qu'il y en a aujourd'hui à Dieppe en terme de superficie – (on a actuellement 9% qui existe, nous on recommande d'augmenter jusqu'à 19%). Le réseau de piste cyclable sera complété et des mesures seront envisagées pour réduire la pollution de l'air – (on parle surtout du contrôle des pistes à bois et également de meilleurs services de transport en commun pour réduire les émissions de gaz à effet de serre). Des politiques sont envisagées pour assurer le développement durable basé sur la croissance intelligente, entre autres, des résidences à plus haute densité

à proximité des espaces verts, etc.

Est-ce que ça demande beaucoup d'énergie et d'efforts un travail du genre? Souvent, on s'est pas au courant de tous les efforts pour évaluer un projet pour l'implémentation de l'environnement.

C'est sûr que les gens qui cherchent à protéger l'environnement vont travailler 100 fois plus – dit à ce que les gens qui font la destruction de l'environnement – alors, il faut l'organiser, il faut trouver les fonds et puis il faut monter les systèmes de communication (p. ex., site web, communications, campagnes). Après, il y a le travail d'aller sur le terrain pour faire l'inventaire de tous les problèmes, trouver des solutions et faire le suivi. C'est beaucoup de travail – C'est également très « rewarding »...

Plus que tu en fais, plus que ça m'appuie...

Oui, et c'est un travail qui est très polyvalent – on fait à la fois les finances, les communications, les relations publiques, on fait du réseau avec l'administration municipale, provinciale et fédérale. Alors, ça nous permet d'apprendre beaucoup de choses – on s'enrichit scientifiquement aussi, on apprend sur les meilleurs pratiques de gestion.

De ce que vous êtes – il semble que c'est assez motivant de travailler activement et de voir les changements on les pas être les changements – ça doit aussi être extrêmement passionnant à la fin.

Oui, c'est sûr que dans des

campagnes qui durent dix ans, on a besoin de l'impact de patience et de détermination – les résultats prennent souvent du temps à se matérialiser. Les gens qui travaillent dans ce domaine le font en connaissance de cause tout en sachant que c'est un engagement sur un minimum de trois ans, cinq ans... avant de voir les résultats. D'autres actions peuvent être prises ponctuellement – il y a des événements et les gens sont invités à venir participer. Mais, pour régler les problèmes, qui sont des gros problèmes de société, ça demande un engagement à plus long terme.

Est-ce qu'en votre sens, il y a une sensibilisation du peuple « auto-brave » envers l'environnement et un désir de rendre de plus en plus assumer des pratiques responsables pour l'environnement?

Il dirais que c'est en croissance constante – ça fait une dizaine d'années que je travaille activement dans ce domaine là et puis la conscience est toujours en train d'évoluer. Même ça peut qu'on s'attendait au Canada c'est devenu l'un des plus importants. Les sondages démontrent que les gens sont en premier préoccupés par l'environnement, ce qui était loin d'être le cas il y a dix ans ou même cinq ans ou même deux ans. Alors, c'est très évident que l'environnement fait partie des grands enjeux de notre société, c'est non seulement les gens qui travaillent dans l'environnement, ou même les avant-gardes qui le savent – c'est vraiment devenu un phénomène de masse...



Pour voir le film de l'entretien avec Daniel Leblanc, consultez le site <http://lefrontcaissie.blogdnis.net/>

C'est même répondu à travers le monde – on s'inspire beaucoup plus. Les gens commencent à comprendre que l'habit ne s'est pas aux failles, en fait, et il faut lui faire attention.

Le Nouveau-Brunswick est exactement comme d'autres endroits en Amérique du Nord en terme de conscientisation. Peut-être avec la différence qu'il y a un certain contrôle des médias dans la province qui engendre de la censure et du contrôle d'opinion par rapport à l'environnement.

Par exemple, Irving...?

C'est évident, pour moi, il n'est pas interdit qu'on parle en mal de leurs opérations.

On dit qu'ils sont responsables d'une grande proportion de l'émission des gaz à effet de serre...

C'est un des grands pollueurs du Nouveau-Brunswick, même le plus grand. C'est un défi au niveau des communications d'avoir quelqu'un qui a ampleur sur l'industrie et contrôle des médias à la fois. Heureusement qu'au niveau des médias francophones on s'a pas ce problème là – pour les anglophones, ça peut causer problème.

C'est plus « unilatéral » comme sources d'information – (lorsque tous les gouvernements sont contrôlés par Irving)...

Ma prochaine question touche le gouvernement – le côté juridique du droit de l'environnement. Est-ce que le droit de l'environnement est fait pour aider à la cause?

Bien, il y a différentes choses dans le droit de l'environnement. Il y a l'application des lois, donc, à cet effet, c'est très évident que le gouvernement s'en fait pas assez pour appliquer ses propres lois. On a des différences lois au Canada – que ce soit pour la conduite en état d'ébriété ou le vol à main armée, tout ça. Lorsque on infraction la loi, personne ne se pose la question à savoir si on doit porter les accusations (ou si non!).

Mais, dans l'environnement, il y a d'amples questions politiques qui viennent s'entremêler. Alors, c'est vraiment un très gros problème au Canada : le manque d'application des lois. La dernière chose, c'est qu'il y a un manque de sophistication des groupes environnementaux sur la question du droit environnemental. Il y a à peine une dizaine d'avocats qui se spécialisent dans l'ensemble du

payé (droit environnemental), dont aucun au Nouveau-Brunswick. Lorsque j'étais avec le groupe « Sentinelle de la Préhistoire », on a dû continuellement faire appel à des experts de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique pour faire avancer les causes du droit environnemental. On a eu beaucoup de succès, mais, ce n'est pas parce qu'on avait l'expertise localement.

Il manque un jumelage du droit et des personnes responsables des groupes activistes?

C'est qu'il y a peu de spécialistes en droit environnemental. Il y a des gens qui font du droit civil, du droit commercial, du droit criminel, mais, très peu qui font le droit environnemental au Canada. Il y a une demande, mais, il n'y en a non plus d'offre. Étant dit, nous on s'a pas besoin de leurs services, mais, on s'a pas nécessairement le moyen de payer.

Qu'est-ce qui selon vous est le plus urgent aujourd'hui lorsque l'on parle de familiarisation de l'environnement? Quels sont les défis?

Il y a beaucoup de commissions dans la société, mais, il y a peu

d'actions... le dit-elle quand même de façon générale, parce que, y a quand même beaucoup de gens qui font beaucoup de choses, le défi dire qu'au niveau institutionnel ou gouvernemental – c'est simpliste – mais dans ce cas là, il faut dire que c'est réellement le gouvernement qui a le pouvoir de changer les choses radicalement. En instaurant des normes beaucoup plus sévères en matière de protection de l'environnement, en terme de réductions des gaz à effet de serre. Ils réglementent la production de recyclage de toutes matières – la protection des espaces verts – le contrôle de la pollution. Ce sont des lois, qu'elles soient provinciales ou fédérales et même municipales, sur une certaine mesure. Mais, la grande responsabilité pour faire le virage écologique revient à l'état.

Ça prendrait peut-être un changement de mentalité chez chacun d'entre nous?

Je ne pense pas que ce soit des choses qui dérangent les gens – un moment donné dans les années '70s, ils ont dit changer l'essence de « réguler » à « sans plomb... » en avoir alors prévu la catastrophe économique mondiale, et puis, finalement, il n'y a rien qui s'est passé... les gens ont cru que rien s'allait changer. Alors, je crois que les gens s'ont pas à changer beaucoup de choses – et, peut-être qu'il faut le changement, les gens sont prêts à le faire... Mais, je crois que ça commence au niveau du gouvernement pour les lois et après l'engagement de citoyens va suivre.

Qu'est-ce qu'en dit au cas gens qui consacrent des parties de leur vie à défendre? – beaucoup de gens se lancent les mains de la responsabilité de faire un effort

envers l'environnement parce qu'ils sentent qu'en a passé le « Tipping Point » – ils croient qu'il est trop tard d'agir et de tenter mieux, et en agit, pour ce qui est de l'Union québécoise – on ne l'a vraiment pas de notre vie.

C'est l'attitude qui reflète l'état actuel que véritablement il y a très peu de grandes industries, de gouvernements qui prennent leurs responsabilités et puis cela, ça cause une agresse pluralité. Dans des conditions comme celles là, on donne l'effet contraire des résultats qu'on devrait être en train de promouvoir. C'est normal qu'il y ait des gens comme ça (défaitistes), mais, d'un autre point de vue il faut se rappeler certains individus qu'on a le choix entre notre perception de quel va être notre avenir. C'est sûr que le gouvernement qui le publiement ne va pas toujours être en place – il y a aux États-Unis des élections de millions de personnes qui travaillent très fort pour se débarrasser du gouvernement en place et ils ont réussi un gros coup en novembre dernier en se débarrassant de la majorité Républicaine au Sénat. Et, ça devrait être la même vague pour les prochaines élections présidentielles l'année prochaine et la même chose au Canada. C'est un mouvement tout fait qui est en train de se dessiner. Toute cette vieille façon de faire du gouvernement va s'éteindre – (je dirais dans les deux prochaines années). Ça va ouvrir le voie pour les actions concrètes vers la résolution des vrais problèmes environnementaux, le droit aux gens, vous pouvez vous espérer maintenant il vous êtes fatigués de toujours avoir espoir ou vous pouvez vous impliquer directement dans les mouvements qui cherchent à changer les systèmes, parce que c'est ça la solution.



Le Groupe de travail sur l'autosuffisance
Mon avenir est au Nouveau-Brunswick.
Engagez-vous. Prenez part à la discussion en ligne.

Elle se trouve à : www.gnb.ca/2026

Nouveau Brunswick

Entrevue avec un environnementaliste : Inka Milewski du Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick

Sarah Gudman

Sarah: Can you please tell us a little bit about yourself and the organization that you represent?

Inka: I'm a marine biologist and I've been working in the province since 1983. I grew up in northern Ontario and graduated from the University of Guelph. I've worked at a couple of universities and for several government and non-governmental organizations including the Science Council of Canada, World Wildlife Fund and the Huntsman Marine Science Centre. Currently, I'm the science advisor for the Conservation Council of New Brunswick and that work involves doing research and keeping on top of the latest research in the environmental sciences.

The Conservation Council is one of the three oldest environmental groups in Canada. It was formed in 1969 and it's a membership-based, citizen organization. We are currently working in three programs/campaign areas: the Acadia Forest, Energy Conservation and Environmental Justice.

Sarah: I have heard that you are not originally from the province of New Brunswick. What has pushed you to live in New Brunswick? What is it about the province that pushes you to fight for its environmental cause?

Inka: I came to New Brunswick to work as a marine biologist. I spent the first seven years working at the Huntsman Marine Science Centre in St. Andrews. Aside from two years when I left to work in Ottawa at the Science Council of Canada, I've been here about 25 years. I moved to the Miramichi

in 1996.

What kept me here? I suppose many things... work, people, love... not necessarily in that order.

When I've doesn't define what I do, I would be working on behalf of the environment regardless of where I lived.

Sarah: What do you consider to be the most pressing environmental concern facing New Brunswick today? What about the most pressing environmental concern facing Canadians as a whole?

Inka: I'd like to turn that question around. The biggest threat to the environment, and in turn the public, is politicians. Politicians are taking to their leadership on key issues that threaten our very survival - over-consumption of natural resources and the over-production of greenhouse gases and other pollutants. In the face of overwhelming scientific evidence, they fail to act rationally and decisively to develop policies and implement legislation that would halt our ecological slide into oblivion. They will don't get it. There is no wealth creation without healthy, productive people and healthy, productive environments. The world being generated now is being done at the expense of our children and grandchildren. Shame on them.

Sarah: You recently stated in a speech given to members of the MADE and other interested participants at your event a lot of data and facts. Do you care to elaborate on this comment?

Inka: It's by looking at the actual data and facts that we can cut through the public spin politicians put on government-funded or industry-funded reports and studies. Take for example the

results of vegetable testing done in Bellefleur. When the results were released last June, Brad Green, then Minister of Health, declared there were "no health risks" associated with eating the vegetables and berries grown by residents living close to the caudex. He said people should simply wash their vegetables before eating them. That was all the media reported. The actual test results told a different story. All the vegetables and berries were washed before testing. The Bellefleur raspberries had lead levels 1000 times higher than raspberries grown in Fredericton. In fact, vegetables like carrots, beets and lettuce grown closest to the caudex had lead levels 10 to 180 times higher than those grown in Fredericton. Which carrots or raspberries would you rather eat? Those grown in Fredericton or Bellefleur? It was irresponsible for the minister to tell residents who live close to the caudex that it was OK to eat their vegetables.

Sarah: What role do you foresee for organizations such as the CCNB in the greater scope of environmental protection?

Inka: Organizations like the Conservation Council and the 70 other environmental groups in the province are absolutely critical to environmental protection. Depending on the mandate of the group, they are the stewards and / or watchdogs of the environment. Environmental groups hold politicians and governments accountable for their actions or, more likely, their lack of action. It's the work of environmental groups that is behind improvements to existing legislation and the development of new legislation. I can think of only

one instance in history where governments acted before they had absolute scientific proof of environmental harm. I'm referring to the 1977 UN World Plan of Action on the Ozone Layer that led to the Montreal Protocol being signed in 1985 to reduce the world-wide use of CFCs (chlorofluorocarbons) by 50%. In the 1970s, CFCs were found to be causing a thinning of the earth's protective ozone layer.

Sarah: Health Canada/Canadian environmental organizations?

Inka: The Conservation Council is part of the Canadian Environment Network (CEN) that was formed in 1977. More than 800 organizations are part of the CEN and it includes 11 satellite networks like the New Brunswick Environment Network (NBEN). CCNB is also a member of the MBEN. Over our 35-plus year history, we have been part of countless regional, provincial, national and international coalitions.

Sarah: What is your greater frustration when it comes to environmental protection and destruction?

Inka: The negligent and slow response of politicians and bureaucrats to well-documented scientific evidence is incredibly frustrating, particularly when the lessons from history are so vivid.

Sarah: What do you suggest to the individual that is concerned about environmental degradation? What do you view as the single most important act that said individuals can undertake in order to ensure



environmental preservation?

- Inka:** I have this list of five ecological commandments I try to live by:
1. Those shall not waste water and energy.
 2. Those shall not buy more than you need.
 3. Those shall cut over-kill.
 4. Those shall buy products grown and made locally when possible.
 5. Those shall not compete with the consuming habits of your friends and neighbours.
- At the moment, the single most important thing an individual can do is let their politicians know that they want action now, not empty rhetoric, on environmental protection.

Sarah: Should a federal election be called in the near future, would you advise the respective prime ministerial candidates in terms of their respective environmental platforms? How would such candidates reach Canadian voters in terms of environmental statistics?

Inka: My advice would be for the public. If you want action on environmental issues and accountability in your elected officials you need to, at the very least, vote. Voting rates during elections are shockingly low.

Sarah: One final and perhaps funny note: If you could dine with one monarch or patriarch of the environment, living or dead, who would it be? What would you serve them for dinner? What would the two of you discuss?

Inka: I would have liked to have had dinner with Rachel Carson, Rachel Carson popularized the word 'ecology' and her book, 'Silent Spring', was the seed that bore forth to what we now call the 'environmental movement'. She died in 1964 at the age of 57. I'd probably serve the food we grow on our certified organic farm. Rachel Carson was a marine biologist so I think we would have had much to talk about. She also lived and worked during very interesting social and political times. I would have liked to have heard her views on those times.

DINER-CASERIE

SUR LA sante



22 février: orthopédie

avec: Christine Clercy du projet Pato-mi.

26 février: nutrition

avec: Jodie Bélanger-Picard de la nouvelle clinique sur les désordres alimentaires.

27 février: science infirmière

avec: Diane Fraser du projet Ato Santé.

Profitez de l'occasion pour rencontrer nos conférenciers et visionner les vidéos sur certains aspects de la profession qui vous intéressent.

Pour connaître le profil des conférenciers et obtenir

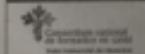
plus de renseignements, visitez le site

www.umoncton.ca/sante

Heure: 11 h 15 à 12 h

Lieu: 401 231, rue de la Santé

Un lieu public sans frais.
Inscription gratuite par courriel à julie.beaud@umoncton.ca



Université de Moncton
Centre de formation de santé

www.umoncton.ca/sante

La production de ce message publicitaire a été rendue possible grâce à une subvention financière provenant de Santé Canada.



La faune, grande victime du réchauffement climatique

Myrion Laville

Le réchauffement climatique est devenu l'une de nos actualités. Nous en sommes responsables à 90 %, mais le savez depuis le 2 février dernier grâce au rapport du Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du climat, et nous sommes ceux qui en souffrent le plus... non ?

Les animaux sont souvent mis de côté. Pour une raison ou une autre, nous avons souvent tendance à les oublier, pourtant ils sont directement touchés par nos actions et se trouvent très y changés.

L'Académie Nouvelle rappelle le 17 février dernier que si la concentration de gaz carbonique atteint le double de l'ère préindustrielle d'ici 2070, certaines espèces nichant dans l'Arctique pourraient perdre jusqu'à 99 % de leur habitat selon un rapport présenté lors d'une conférence de l'ONU qui a eu lieu à Nairobi.

Enfin selon ce rapport, si la température continue de grimper et atteint un maximum de 3°C de plus, environ la moitié des secteurs de reproduction des œufs

et des oiseaux de rivage du Grand Nord seront perdus. La population actuelle des œufs et des oiseaux de rivage diminue de plus de la moitié.

C'est beaucoup d'œufs et pas tant de poissons ! Mais si le réchauffement climatique a des effets sur la température au cours de l'année, si la température atteint les 3°C de plus anticipé, cette espèce sera privée de 99 % de son territoire de reproduction.

Cependant, même si l'on s'attend pas en 3°C de plus, qui en terme de réchauffement est beaucoup, les problèmes continuent et les animaux continuent d'en souffrir.

Des chercheurs ont prouvé que si la température augmente de 2,5°C, double à dix, le gaz carbonique qui colle et un changement de précipitation, 67 % des étangs des grandes prairies nord-américaines seront asséchés, ce qui amènera l'assèchement de 72 % des populations de canards qui y vivent. De plus, un accroissement de la température de 3 à 4°C peut provoquer la perte de 85 % des

terres humides qui restent sur le globe, des millions naturellement pour les espèces migratrices.

Et si je ne parle que des oiseaux ?

Une espèce dont nous n'entendons pas beaucoup parler et qui pourtant est particulièrement touchée est le traite. Pourquoi le traite et non pas une autre espèce de poisson ? Parce que le traite exige des eaux plus froides et plus pures que la plupart des autres espèces de poissons. Une traite faite aux États-Unis, le cas serait le même au Canada, particulièrement au Québec.

Un autre animal particulièrement touché, l'ours. Le climat doux que nous avons connu l'automne dernier aurait retardé d'un mois l'hibernation de nos ours, dans certaines régions. Au début d'hiver, les ours sont en Sable s'étaient pas encore en période d'hibernation. Les ours



hibernent habituellement de la fin de mois d'octobre à la fin du mois d'avril.

Le réchauffement climatique fait en sorte que les hivers sont de plus en plus courts et de plus en plus chauds, et cela affecte directement les animaux qui hibernent durant l'hiver. Cependant, aussi longtemps qu'ils ont assez de nourriture pour entrer en hibernation, ils ne deviennent pas plus agiles et n'ont pas à le chercher en dehors de leur territoire.

Enfin, l'ours polaire est sûrement l'espèce la plus en danger présentement. Le changement

climatique l'affecte directement. Son déclin est annuel, qu'on prévoit de 30 % d'ici 30 à 50 ans. On se rappelle qu'un été inscrit sur la liste des animaux en voie de disparition.

Il semble assez beaucoup de « si » dans ce texte, pourtant ce sont tous des possibilités, et elles risquent de se produire si rien ne change. Le réchauffement climatique est une réalité, il s'est à nous, qui sommes responsables à 90 %, de faire quelque chose pour l'arrêter.

Le scepticisme environnemental, faut-il y croire ?

Papin

À une époque où les préoccupations liées à l'environnement convergent de plus en plus vers celles des aquariistes, au moment où de grandes réalisations telles que le documentaire « A l'incognito l'État-de-Néogouvernement » de Thibault sont insouciantes et indifférentes face à la gravité des dégâts qu'il engendre à la nature, une équipe de scientifiques et d'écologistes, contrairement à l'intérêt de tous, se trouvent à la base d'une nouvelle opinion en matière d'écologie qui vient déconstruire le mythe d'alerte consensuelle affecté à l'évolution technologique de notre globe. Cette nouvelle pensée déconstruit par les termes « scepticisme environnemental » une sur un dégoûtement systématique des problèmes écologiques. Pas de dégoûtement, un scepticisme, mais la situation des arguments établis par les écologistes, qu'ils traitent de « prophètes de malheur », auteurs d'une libération des données classiques afin d'écrire le regard de l'opinion générale sur les problèmes écologiques. Parmi ces scientifiques, on trouve Yves Lenoir qui dénonce l'incertitude

de l'effet de serre établi par les écologistes, et aussi d'autres scientifiques tels que le Docteur Brian Lomborg, auteur du livre « L'écologie sceptique » qui est un ouvrage dédié dans son intégralité à une critique de l'ensemble des préoccupations contemporaines liées à l'écologie. La majorité des divers arguments décrits dans le rapport de ses ouvrages sont directement par les controverses entre experts, écologistes qui s'articulent à établir une certitude collective sur certaines questions liées au climat. En second lieu, la statistique et certaines sciences indicatrices sont largement critiquées par ces opinions de la nature qui doutent de la provenance des résultats présentés et qui remettent en question leur objectivité notamment par le fait que certains conclusions scientifiques se trouvent très biaisées et convergent vers l'intérêt de groupes industriels menant un financement aussi comme mesure, malgré une la désignation de « dons de mensonge », d'associations d'experts écologistes indépendants, c'est le cas par exemple pour les données liées au secteur des ONG, débats qui viennent s'ajouter aux débats de certaines agences gouvernementales. À ce

jour, ce sont les thèses de Brian Lomborg qui débattent le plus à chaud, plus particulièrement son refus d'être en accord avec les sciences établies par le GIEC - Groupe International d'Experts sur le Climat -, organisme de l'ONU, dont les résultats sont à la base des fameux accords de Kyoto. Brian Lomborg s'attaque à toutes les indications scientifiques autour d'une situation alarmante au niveau de l'évolution de l'ensemble de nos continents. De la pollution au réchauffement climatique, en passant par la désertification, l'extinction d'espèces animales, la disparition des forêts et les répercussions de l'utilisation des produits chimiques en agriculture, cet expert démontre tout en cause les conclusions établies. Sans nier la réalité du réchauffement de globe et la responsabilité de l'humanité sur ce phénomène, il oppose ses prévisions qu'il estime largement négatives, seuls les résultats les plus basés sont présentés, ce qui résultats conduisant aux plus improbables, tout ceci contribue à établir un état critique dont les messages de lutte proposés nécessitent de plus en plus de fonds. Pour lui, notre humanité subit actuellement des effets plus inquiétants tels que la malnutrition, la famine, le Sida...



Brian Lomborg, le spécialiste belge de scepticisme environnemental

en il exige que l'on fasse converger les ressources vers l'éradication de ces fléaux plutôt que de l'activer à l'engrais et à l'emploi inutilement des capacités sur un problème qui n'est pas prêt à faire surface ou à être des victimes.

Pur ailleurs, ce regard optimiste sur la situation environnementale n'est pas démenté de l'écologie. Tout d'abord l'argument qui sollicite une réduction des ressources vers la lutte contre les effets actuels (Sida, famine...) se trouve aussi peu fondé ; même si le problème n'est pas aussi réel à ce jour, il est plus prudent d'en faire mention dès à présent afin de sensibiliser les esprits et de prévenir les répercussions qui peuvent en découler. Peut être que ça ne sera

si dans 50 dans 3 générations que nous se faire connaître les effets de l'atténuation de l'environnement, mais ce seront les générations futures qui paieront le prix de notre indifférence et de notre obstination à négliger les preuves actuelles aussi minimes soient-elles. En second lieu, cette nouvelle conscience exposée à l'opinion générale ne se trouve pas être sans danger. En effet, cela cause un état de déconscience qui vient déconstruire les opinions en leur faisant croire que la situation est moins critique que c'en est l'air, l'écologie, la dévotion de ces nouvelles points de vue par les médias construisent un lien à la prise de conscience au cas où le fait s'avérer réel car le doute étant présent, il sera encore nécessaire de prendre autant de temps pour persuader les plus résistants de l'urgence du danger.

Pour finir, il est clair que les écologistes accentuent tous les effets pour convaincre l'humanité des dangers auxquels il s'expose en casant des facteurs indolents à l'environnement, cependant cette tâche de persuasion en l'absence de plus en plus difficile si un nouveau groupe d'experts engendrerait un effet opposé en déconstruisant l'opinion générale de se mettre en accord avec les jugements établis par ces détracteurs de la nature.

L'ACTIVISME EST-IL PEINE PERDU?

Jérôme Cyr

Comme à tous les jours en arrière d'un mois de l'année, je le sers un petit coup d'œil à CNN et à RIK, question de me renseigner sur les nouvelles quotidiennes. Soudainement, je remarque un petit « 400 » et il me semble que ça veut dire des grands sites qui traitent : « Plaines salées et civils tués en Irak », « La planète aride des vastes rizières du Chili », « Plus de 400 000 tués au Darfour », « ONU annonce que des millions d'enfants sont dans une situation de famine extrême ».

Il se fait mal dire que nous vivons prétextuellement dans un monde qui n'est pas dépourvu de crises. Malgré tout les renseignements dans les domaines de la santé, de la technologie, de la politique et du juridique, nous faisons toujours face à de graves problèmes qui menacent notre planète. Un simple regard aux nouvelles permet de constater ce fait (spécies, bois, eau, etc.) et ce fait qui est un résumé de « nouvelles » à la fin News). Certes, les grands médias du siècle des lumières en ont toujours beaucoup écrit. Est-ce ainsi le résultat de leurs faiblesses idéologiques ? Certains affirment que nous vivons dans un monde idéal. Mais alors comment expliquer ce qui

problèmes persistent au 21^e siècle dans un monde où l'on pourrait croire que les progrès annuent que ces problèmes seraient choisis du passé.

En cela, je ne peux trouver qu'une seule réponse: le déshonneur du public face à ce qui se conçoit peu dévotionnel. C'est un fait qui sera à une sorte de l'activisme que nous assistons et à une manière flagrant de l'indifférence. Rien n'est, il ne faut perdre de vue qu'il existe toujours plusieurs gens qui manifestent leur mécontentement face aux actions de leur gouvernement, comme contre la guerre en Irak, par exemple. Mais il se semble qu'en général, l'activisme n'y est pas et que l'activisme est rebogé au deuxième plan. Tout ce qui nous anime un sentiment qui nous apporte une maison à double garage avec une grosse ml, une piscine et un « SUV », la vie est excellent. En obéissant toutes nos obligations morales en tant que citoyens (pour utiliser le terme de Emmanuel Kant) aux gouvernements et aux organisations, nous nous laissons les mains de notre véritable dette.

Ceci occasionne deux problèmes. Tout d'abord, comme nous le savons bien, les gouvernements agissent en versus d'intérêt. Ils fonctionnent sans la logique qu'il doit toujours et créer quelque chose qui se revivra

et il se décide de venir en aide à une population. Comment expliquer autrement le fait qu'aucun pays ne soit intervenu au Darfour où la situation risque de dégénérer en un autre Rwanda? Tout simplement, il n'y serait aucun intérêt pour eux. Et est donc facile de croire qu'il s'occupent toujours des crises planétaires. La deuxième problématique est celle d'une dévotion trop grande aux organisations à but non lucratif, les ONG. En tant que ressources financières et humaines très limitées et ne peuvent s'occuper de tous les problèmes dans le monde.

Comme nous l'avons mentionné, les gouvernements agissent en terme d'intérêt, mais il ne faut surtout jamais perdre de vue que ceux qui sont démocratiques comprennent que le vote des citoyens pour exercer leur fonction, ils doivent donc porter une attention considérable à l'opinion publique. C'est donc au public de faire voir son mécontentement vers l'inaction (ou l'activisme) des gouvernements. On pourrait donc considérer le vote comme une certaine forme d'activisme, quoiqu'il se doit pas se limiter à ce simple acte. Le devoir d'un citoyen doit se jouer tous les jours, et non seulement le jour de l'élection.

Il se fait surtout pas sous-estimer le pouvoir de l'action humaine.

Prenez l'exemple de la montée du libéralisme au XIX^e siècle. Si ce n'était été de philosophes tels Locke, Rousseau et Voltaire qui établissent sur le statut de l'homme dans la société et des simples gens pour mettre en idées en œuvre, nous aurions vu le pouvoir du monarche et nous aurions connu l'absolutisme. Ainsi, si n'était été d'un certain Martin Luther King et de millions de gens dévoués à son message, les Noirs d'Amérique seraient encore perçus différemment des autres citoyens. L'écritures a rendu possible ces changements dans nos sociétés de peur. Pourquoi ne serions-ils pas possible dans notre monde actuel?

En ce sens, le site de l'humanité est d'une importance non négligeable à l'amélioration de la société et de la planète. Cela veut dire, il me semble qu'il faut nous réveiller et être plus actif que nous sommes et que ce réveil que nous divergents considérablement de ce qu'il est possible pour nous d'atteindre collectivement. Il ne me reste plus qu'à vous inviter à vous impliquer au sein d'une organisation étudiante pendant votre séjour à l'U de M. Qui sait? Peut-être pourrions-nous faire une différence.

Les communautés ethniques face au racisme environnemental

Fabrice Thiam

Les médias ont souvent tendance à nous faire, à la télévision, les beaux côtés des pays industrialisés, c'est-à-dire les quartiers chic, exotiques à la mode, mais ils ne nous montrent jamais leurs insupportables bidonvilles. Ce qui est en ce lieu brevités fait référence aux pays en développement. Dans ce cas, les médias nous montrent des quartiers pleins de poussières et de déchets, et des enfants tristes mal vêtus. Et se nous nous arrêtons finalement que ce qui les arrange: il est temps de voir la réalité en face, car je peux vous dire qu'il y a des quartiers pauvres partout dans le monde, que ce soit aux États-Unis, en Afrique du Sud, ou en Chine. Les quartiers pauvres sont des endroits où l'on retrouve tous les déchets toxiques impossibles de la région, et beaucoup de personnes vivent dans ces quartiers dépourvus d'hygiène. C'est le cas au Brésil où chaque année, un grand nombre de personnes perdent les bidonvilles ou favelas de Rio de Janeiro. Ils habitent dans des logements insalubres,

mal éclairés. Cette mise en situation se trouve à nous parler du racisme environnemental. Plusieurs se demandent de quoi je vous parle. Le racisme environnemental est un fait qui touche principalement les gens de couleur, comme les Afro-américains, les Autochtones, et les autres communautés ethniques. Le racisme environnemental réside dans les communautés de la prise de décisions qui affectent notre environnement, et des risques environnementaux liés à leur santé, par exemple la forte exposition aux déchets toxiques et miniers dans ces zones de pollution. C'est une forme de discrimination contre les groupes minoritaires ou contre les pays du Tiers-monde à travers l'environnement.

Mais pourquoi devrais-je m'inquiéter des déchets toxiques à la suite des communautés de couleur? Voilà la question qu'il faut se poser. Le principal facteur est le race comme on peut s'y attendre, la race qui détermine l'implantation des installations toxiques. Selon le National Black Environmental Justice Network, les gens de couleur aux États-Unis sont exposés à

un plus fort risque d'exposition aux risques sanitaires d'origine environnementale que les résidents des communautés à dominante blanche. Les communautés ethniques sont dans les situations de racisme environnemental. Les entreprises, les industries et les gouvernements, en déchargeant une quantité abondante de déchets toxiques, profitent de la vulnérabilité des pauvres et des minorités visibles qui ne disposent d'aucun moyen de protestation efficace. Ils profitent de l'implantation des pauvres et des minorités ethniques pour faire la loi et déverser tout ce qu'ils veulent, quitte à empoisonner ces derniers. On est dans une situation où c'est le plus fort qui fait la loi, le faible s'en va, s'ennuie, se tait, et évacue. Ce qui est tout simplement insupportable et révoltant. Il est déplorable de voir que, dans des pays qui se disent démocratiques,



ce type d'actions soit possible, accepté, et non révoqué. Au Canada, on peut donner l'exemple de l'état déplorable des réserves autochtones, dont la subsistance demeure de loin inférieure à la moyenne canadienne. Ces injustices peuvent découler de circonstances historiques, de relations économiques actuelles entre les pays, mais aussi de l'efficacité de la réglementation. Pourtant, des solutions doivent

être mises en place pour réparer les pertes causées, les gouvernements peuvent corriger ces injustices écologiques en adoptant des règlements qui encadreraient l'activité économique. Il est possible de respecter les droits des minorités ethniques en reconnaissant et en faisant respecter les droits écologiques, ce qui pourrait favoriser la durabilité des initiatives de développement pour les groupes minoritaires.

Tout compte fait, il me semble que nous vivons prétextuellement dans une période cruciale pour l'humanité, soit que nous laissions un changement de soit que nous gardons le statu quo, tout en se rappelant que garder le statu quo signifie ne possible aucune action contre le changement climatique, le génocide au Darfour, l'écart grandissant entre les pays riches et les pays pauvres et la faim continue. Certains pourraient croire que je suis un grand pessimiste. Ce n'est pas le cas. Plutôt, j'aimerais croire que je peuvais une potentialité infini dans l'être humain qui n'est pas réfuté et que je continue que nous divergents considérablement de ce qu'il est possible pour nous d'atteindre collectivement. Il ne me reste plus qu'à vous inviter à vous impliquer au sein d'une organisation étudiante pendant votre séjour à l'U de M. Qui sait? Peut-être pourrions-nous faire une différence.

POURQUOI S'IMPLIQUER À L'HEURE DU DÉSESPOIR?

Éthique et environnement : perspective néo-kantienne à la rescousse!

Mathieu Gollant

La semaine dernière, une amie me demandait pourquoi je continuais à m'impliquer au niveau de l'environnement en dépit du fait que la situation de notre chère planète s'aggrave continuellement. Ses réponses sont nombreuses, mais pour les besoins de cet article, je me limiterai à l'aspect moral de la problématique, et plus précisément à sa composante déontologique.

Examinons tout d'abord les premières réflexions à l'environnement, l'organisation, l'entraînement, l'industrialisation, etc. Ce qui est intéressant, c'est que l'individu, en tant qu'individu, n'est pas responsable de sa collectivité sans laquelle il s'est rien qu'un animal parmi tant d'autres.

Cette notion de responsabilité est intrinsèquement liée à la notion de devoir. Ainsi, l'agi par devoir, en me référant à une version adaptée du principe d'universalisation formulé au XVIII^e siècle par le philosophe allemand Emmanuel Kant.

Au niveau des questions environnementales, il est possible d'appliquer ce principe en posant la question suivante, en concevant d'importe quelle action : si tel monde agissait de la sorte, est-ce que nous action, ensemble à elle des autres, mériterait, en tant de ligne, à la dignité de la biosphère? Si l'on peut répondre non à la question, l'acte en soi est probablement immoral.

Donnons maintenant des

exemples concrets : si tout le monde conduisait une voiture pour effectuer ses déplacements, devenait sa maison avec des tonnes de Noël, jetait sa tasse de café en styromousse par terre, arrivait au pelouse de pesticides synthétiques, avait le même niveau de vie que le Nord-américain moyen (c'est-à-dire, la même conscience écologique), etc... Il est certain que la biosphère ne se porterait pas mieux.

La même question se pose au niveau social. En effet, si personne n'agissait au niveau collectif (notamment, au niveau gouvernemental) sur le bien d'associations comme Greenpeace ou Greenpeace, il serait impossible de mener à bien un projet social permettant d'orienter les actions individuelles vers un but commun. Par conséquent, nous avons le devoir moral de nous impliquer, au moins moralement, dans la société civile.

Cela dit, il est certain que cette règle d'universalisation n'est pas absolue et que lorsqu'elle est confrontée à des situations particulières, il faut tenir compte du contexte et des biens impliqués en jeu. On ne se va pas l'exister de respecter l'acte qu'on contribue au réchauffement de la planète en expirant du dioxyde de carbone!

À l'inverse, on peut formuler le principe d'universalisation de façon positive, en se demandant si telle action d'ordre écologique est telle que si tout le monde la faisait, elle permettrait de contribuer au rétablissement de l'équilibre de la biosphère. Si tout le



monde utilisait des détergents sans phosphate, évitait les produits en plastique, réduisait ses émissions de gaz à effet de serre, etc., il est possible que nous aurions évité de nombreux problèmes environnementaux, et nous pourrions nous concentrer sur les solutions à apporter aux problèmes que nous avons déjà engendrés.

À quel titre donc tout cela? Eh bien, il s'agit tout simplement de faire sa part, rien de plus, si ne

fait pas s'affliger, ni se désoler. Et ce, même si nous sommes les seuls à agir en ce sens. Il faut plutôt continuer à agir et se motiver, au besoin, en se disant que si tout le monde faisait sa part (y compris les entreprises et les gouvernements), nous pourrions beaucoup mieux résoudre les problèmes environnementaux, et nous pourrions nous concentrer sur les solutions à apporter aux problèmes que nous avons déjà engendrés.

Il s'agit aussi d'une question de conscience. N'oubliez pas que nous sommes, en tant qu'individus, parmi les responsables de la souffrance et de la mort de nombreux animaux et d'être humains, voire de la destruction complète de la vie sur terre, y compris l'humanité! Pour ma part, cela constitue un legs sérieux auquel je ne veux point prendre part. Et vous?

Technologie et environnement.

Pépi

De tous les secteurs qui caractérisent l'ensemble des civilisations humaines, les secteurs des sciences et plus particulièrement celui de la technologie sont ceux qui entretiennent la relation la plus ambiguë avec l'écologie. Au tout début des progrès scientifiques, les innovations entre ces deux domaines étaient sans mélange et même, au moment où la science atteignait son apogée à la fin de l'ère industrielle, l'environnement était absent dans les débats, les seuls discussions en ce y faisaient référence l'ayant principalement sur sa beauté et l'admiration que lui accordent certains grands personnages de la poésie et des sciences artistiques. Mais, aujourd'hui, époque où l'homme

a pris conscience de son influence sur l'écologie, l'environnement se situe au centre des débats autour des débats liés aux mesures à mettre en place pour assurer sa préservation.

Il est clair que c'est l'évolution des moyens et techniques qui sont à la base de l'exploitation anarchique des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement. L'homme a besoin de plus en plus de ressources et la technologie est à son service pour lui apporter les moyens nécessaires pour qu'il trouve et exploite ces ressources ou même pour qu'il crée de nouvelles même si ces nouvelles ressources sont inutilisables à son époque. Donc il est clair que l'évolution scientifique et les progrès dans le domaine de la technique sont en grande partie à la base de l'apparition de facteurs

peu favorables à la nature. Tout d'abord, par des innovations telles que l'automobile, les machines... L'homme par ce progrès technique a accru son pouvoir de pollution sur l'atmosphère notamment au moyen des énergies qui émettent des gaz dommageables pour l'environnement. Ainsi, les progrès en chimie et d'autres domaines connexes ont indirectement favorisé les moyens d'exploitation de la pollution des sols, fleuves, forêts... par l'existence des déchets chimiques qui sont toxiques. Il sera difficile d'oublier l'ensemble des métaux qui sont directement ou indirectement liés au progrès de l'humanité dans les sciences et techniques.

Intéressé, toute civilisation se doit d'écouter son développement des moyens qui vont faciliter la

survie dans son environnement. Donc l'homme ne peut stagner à son état primitif et s'opposer à tout progrès technique. D'où la nécessité d'assurer le maintien des ressources attribuées à la recherche scientifique. Le progrès technique, même s'il dérive sa part de responsabilité dans la dégradation, climatique, a aussi une utilité pour l'écologie. En effet, c'est grâce à ce dernier que les scientifiques ont la possibilité d'effectuer des recherches et d'analyser les résultats sous les questions d'ordre écologique. La majorité des prévisions ont été établies grâce à des moyens scientifiques. Par exemple, c'est grâce à la science qu'on a pu établir que le frém se trouve dans un gaz à effet de serre et ainsi arriver son utilisation. En fin, de nos jours, la science est de plus en plus de

moins vers l'insertion d'outils de remplacement des techniques obsolescentes dépassées pour la science, comme exemple on peut citer le voiture à hydrogène ou encore les biocarburants. Caractère qui est la science pourrait bien être un jour l'outil par lequel l'homme trouvera une solution définitive à la protection de l'environnement.



Gala para-académique 2007

Bulletin de mise en candidature

Le temps est venu de reconnaître l'implication para-académique des étudiantes et étudiants qui ont contribué à la qualité de la vie universitaire au campus de Moncton tout au long de leur séjour à l'Université de Moncton. Vous les avez vus s'investir dans de multiples projets au campus et c'est pourquoi nous vous demandons de nommer les candidat.e.s de votre choix pour le Gala para-académique 2007 tenu le 29 mars à 19h00 à la salle multifonctionnelle du Centre étudiant.

*À noter que les cinq membres de l'exécutif de la FÉECUM ne sont pas éligibles à recevoir ces prix.

S.V.P. retourner ce bulletin de mise en candidature dûment complété à la réception de la FÉECUM, local B-101 Centre étudiant, avant 16h30 le 16 mars 2007.

Veuillez prendre note que les catégories suivantes seront nommées par le conseil étudiant de la faculté, de l'école ou de l'organisme responsable.

Prix - Conseil étudiant
Sport récréatif - Responsable étudiant.e de l'année
Étudiant.e international.e et le plus impliqué.e

Veuillez remplir le bulletin de mise en candidature suivant afin de nommer des personnes pour chacune des catégories suivantes :

Recrue de l'année - Étudiant.e à sa première année au campus de Moncton s'étant le plus illustré.e au sein du milieu étudiant et pour la cause étudiante.

Politicien.ne de l'année - Étudiant.e qui s'est démarqué.e par son sens de la politique et son implication à la vie socio-politique du Campus.

Événement de l'année - Événement étudiant qui a retenu l'attention et qui s'est démarqué de par son succès, son impact et son originalité.

Avancement de la cause étudiante (non-étudiant) - Membre de la communauté académique qui de par son implication et/ou ses activités a le plus aidé à l'avancement de la cause étudiante.

Prix Acadie - Prix accordé à l'étudiant.e, acadien.ne ou non, s'étant le plus distingué.e comme représentant.e de l'Acadie par sa participation à diverses activités dans le cadre de son implication étudiante.

Journaliste écrit de l'année - Étudiant.e s'étant le plus illustré.e à titre de journaliste écrit, par son implication au sein du journal étudiant Le Front ou du Journal Sans Frontières.

Impliqué.e radio - Bénévole et/ou boursier.ère de l'année - Étudiant.e s'étant le plus démarqué.e en tant que membre de l'équipe radio à la station radiophonique CKUM.

Employé.e de l'année - Employé.e d'un organisme étudiant ou universitaire ayant le plus contribué à la bonne marche des activités étudiantes et du milieu étudiant de par la qualité de son travail, de son dévouement et de son implication.

Impliqué.e de l'année - Étudiant.e qui s'est illustré.e par son importante implication dans la cause étudiante et au sein du milieu étudiant. Ce prix récompense la qualité de l'implication d'un étudiant.e, ses efforts et sa contribution à améliorer le milieu étudiant (Avec ou sans rémunération).

Délégation étudiante de l'année - Délégation étudiante qui a le mieux représenté l'Université de Moncton sur le plan de la performance lors d'une rencontre inter-universitaire.

Projet initiative de l'année - Un nouveau projet ou nouvelle activité organisé au cours de l'année qui fut apprécié par les étudiant.e.s par son dynamisme et son originalité.

Pour fins de vérification (confidentialité assurée), merci de fournir votre nom : _____ et votre numéro de téléphone et/ou courriel : _____

S.V.P. retourner ce formulaire dûment complété à la réception de la FÉECUM, local B-101 Centre étudiant, avant 16h30 le vendredi 16 mars 2007.

Développement durable et les tasses en polystyrène sur le campus

Nathalie Bellevue

On entend beaucoup parler de l'environnement dernièrement. Aux nouvelles, dans les journaux, on peut même que peut-être les gens ont arrêté de prendre la terre pour acquis, comme leur grand-père pollue personnellement. Alors pourquoi des produits toxiques pour la planète comme les tasses en styromousse, se retrouvent-ils dans chaque bâtiment du campus de l'Université de Moncton ?

Selon de récents sondages, 28 % des canadiens considèrent que l'environnement est une priorité. Si l'on considère que depuis des décennies, leur plus grande préoccupation a été la santé, c'est significatif.

Si l'on sentait que la population attendait que le gouvernement agisse, chose que le gouvernement semble avoir le moins entendue, il est tout aussi évident que les entreprises, les organismes tels les universités, les municipalités, et chacun de nous en tant que citoyens, ont un rôle très important à jouer.

Même que plusieurs entreprises veulent attendre que le gouvernement passe des lois environnementales avant de passer à l'action, le concept de responsabilité sociale peut sembler plus logique. C'est-à-dire une référence aux humains, et non seulement aux actionnaires.

La responsabilité sociale est un des piliers du développement durable. On veut une synergie entre les sphères économiques, sociales et environnementales, afin de créer une entreprise durable et adaptée, flexible aux défis. C'est un principe qui devient intéressant plus d'entreprises, car en adoptant des méthodes plus adaptées à l'environnement, par exemple avoir une gestion des ressources énergétiques plus efficace, une entreprise peut augmenter et se faire une image plus positive auprès de ses consommateurs.

Le consommateur vert est une niche qui devient de plus en plus importante. Ce consommateur qui a une conscience écologique (il en peut dire), achète par exemple, des produits biodégradables qui ont une efficacité énergétique ou encore un emballage ayant un impact moindre néfaste pour l'environnement. Ce

genre de consommateur est porté à éviter une vision plus durable, et préfère aussi des produits locaux ou écologiques.

Des études démontrent qu'il est difficile pour le consommateur de jongler avec tous ces critères, donc c'est aux entreprises d'offrir des produits plus respectueux de l'environnement. Par exemple, si on achète du papier de toilette recyclé, mais qu'il est enveloppé dans deux fois plus de plastique, ça ne fait pas de sens, on excède de voir servir du café dégradable dans des tasses en styromousse, c'est tout aussi aberrant et c'est aux entreprises de travailler à améliorer cela.

Au Canada, il se consomme chaque année 15 milliards de tasses de styromousse, selon Oxfam-Québec. Cependant, bien que 79 % de cette consommation se fasse à la maison, il reste un 30 % qui se fait dans les restaurants et cafés. C'est significatif, puisque le styromousse est un produit ayant un impact énorme sur l'environnement.

Il n'est arrivé de demander au consommateur qu'il change les nouvelles tasses en café pour que la compagnie n'utilise pas des tasses en carton, et il n'a répondu : « Parce que ça coûte moins cher ! ». Si on considère qu'il est partie des nouvelles générations par ces étudiants, à café est resté aux conseils étudiants, on peut se dire que ce sont les économies sur les gobelets qui font en sorte que le conseil a sa part de gâteau. Mais le conseil s'en fait la tâche, pourrait changer ça. C'est à tout le monde en tant que consommateurs, en tant qu'étudiants, en tant que citoyens des choses changent. Par exemple, dans le faculté d'Administration, on peut retrouver des tasses en carton, les mêmes utilisées dans leur cafeteria gérée par les étudiants.

Sur le campus de l'Université de Moncton, il existe des regroupements qui luttent pour des causes environnementales. Par exemple, ils ont un projet pour un CAMPUS DURABLE, c'est-à-dire que l'entreprise ou l'organisme devient un leader dans la consommation qu'elle prend conscience sur l'entreprise qu'elle lève sur la planète, soit en exigeant que tout le papier utilisé soit du papier recyclé, et l'encre, stylique ou encore, et même l'encre, et l'encre que

toutes les réservations réduisent la consommation d'énergie. Le chaudière produit maintenant plus de pollution qu'une usine.

Pour faire réaliser l'impact des nos gestes quotidiens, de notre mode de vie, voici une statistique. Au Québec, on estime qu'un ménage consomme en moyenne 10 sacs en plastique par semaine, soit l'équivalent de 520 sacs par année. Si nous faisons un calcul rapide, c'est près de 2 milliards de sacs

en plastique par année, au Québec seulement, qui se retrouvent dans nos sites d'enfouissement qui sont déjà à pleins capacités. Mentionnons que ces sacs prennent en moyenne 500 ans avant de se décomposer, de quoi laisser un bel héritage aux générations futures qui ne trouvent pas d'être embêtées d'une telle situation.

Pour en finir, c'est à chacun de faire des petits gestes, soit en achetant sa tasse ou sa bouteille

d'eau recyclable, de marcher au lieu de prendre un véhicule qui pollue, de ne pas utiliser des sacs plastiques quand on va au supermarché (comme on le fait d'ailleurs en France, on les magasins ne donnent pas les sacs gratuits). Car si partout au Canada, les gens commencent à utiliser des sacs plastiques, imaginez les tonnes de déchets non dégradables qui ne seraient jamais le jour. Tout le monde peut faire une différence.

SOIF DE DÉPASSEMENT

DÉVELOPPER UNE SPÉCIALITÉ EN GÉNIE :
Énergie éolienne, productive, systèmes
électromécaniques, télécommunications
MAÎTRISE EN INGÉNIERIE

UQAR

Rimouski | Lévis
www.uqar.ca

Pas le temps de t'occuper de l'environnement? Donne-nous ton vote et ton argent!

Michel Deshaies

Trois semaines passées, j'étais assis au Café de l'Économie en train de discuter avec un climatologue environnementaliste de longue date. Nous ne sommes pas très légers, mais nous sommes tous de même d'une autre génération d'étudiants universitaires, ayant été des étudiants militants pendant les années quatre-vingt-dix à l'UdM. La discussion portait sur l'état de l'environnement planétaire et de notre étonnement de voir la cause écologique subitement devenir la plus importante priorité des Canadiens et Canadiennes, du moins selon les sondages. En fait, il est remarquable de constater comment ces préoccupations sont devenues si importantes dernièrement. Les gens se disent concernés comme jamais auparavant surtout par rapport aux effets du réchauffement planétaire. Pourtant, plutôt que d'être excités du fait de voir la cause environnementale finalement occuper sa juste place dans notre société, nous étions tous les deux un peu moches.

C'est que la preuve scientifique la plus récente semble nous indiquer que l'état de l'environnement est tellement grave que l'effet de la société est peut-être devenu trop tard et que la civilisation humaine est désormais condamnée dans une nouvelle ère qui sera caractérisée par des catastrophes écologiques

aux proportions planétaires.

Notre dernière constatation déconcertante était par rapport à ce soi-disant « éveil de la population ». En fait, malgré tout le buzz médiatique des derniers mois concernant les politiques vertes (ou pas vertes) du gouvernement fédéral, il n'y a pas nécessairement raison de croire que les derniers écologistes arrivent au Canada.

Par exemple, malgré les brèves du parti Conservateur de Stephen Harper et son déclin à peine vué pour tout ce qui concerne l'environnement, il est tout à fait possible que ce gouvernement ait fait très peu de conclusions électorales fédérales. D'autre part, malgré le changement apparent d'attitude des Canadiens, il n'y a aucune indication que leurs comportements changent; la consommation d'énergie continue à grimper, la voiture demeure une vache sacrée et les ambitions d'acquiescer du plus au plus d'habitants s'est pas freinés. Enfin, que dire des activistes écologistes dans tout ça? Admettons-le, il n'y a pas eu de véritable levée de boucliers de leur part. Au contraire, ces derniers semblent plutôt devenus de simples lobbyistes, consacrant plus de temps à perfectionner leurs techniques d'intervalle devant les caméras que de mobiliser les gens à la base, ceux qui traditionnellement ont le plus d'impact de la part de la pression aux rendements environnementaux.

Mes ami et moi étions donc assez ambivalents devant la tournure des événements. Cela dit, les solutions ne nous sautaient pas aux yeux.

Nous nous sommes tout de même accordés pour dire qu'il n'est pas question d'abandonner le combat. D'ailleurs, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que la lutte est perdue d'avance. L'humanité pourrait encore éviter le pire.

Nous avons poursuivi notre discussion avec l'attention suivante. Il serait peut-être préférable de tenter de mieux comprendre les gens et de répondre à leur idéal plutôt que d'essayer d'imposer des solutions idéologiques. Plutôt que de croire que l'appel du pain est irrésistiblement comparé des présents gratuits, il faudrait savoir que les gens approuvent/ou comprennent les étudiants - qui sont moins de temps pour s'abonner à la cause politique travaillant de longues heures et de son de

dettes financières bien plus importantes que par le passé. Par ailleurs, il ne faudrait peut-être pas se méfier des sondages récents qui démontrent un haut niveau d'intérêt envers l'environnement. En fait, nous avons toutes les raisons de croire que les Canadiens veulent un environnement de qualité pour eux-mêmes et leurs enfants. Enfin, c'est en vrai que les Canadiens veulent également vivre dans une économie prospère, il ne faudrait pas voir ceci comme un sens que l'environnement n'est au fond qu'une priorité secondaire. Assurément, le vrai noir d'une économie marchande ne servirait à personne, même pas aux écologistes.

Nous avons conclu notre entretien en disant qu'il est peut-être temps de créer un nouveau contrat social au Canada. Si ce n'est pas à chaque Canadien de faire l'effort pour trouver les solutions à nos problèmes environnementaux, il faudrait

tout de même que ces derniers appuient massivement ceux et celles qui osent offrir les solutions de recharge et qui travaillent pour la réalisation de ces objectifs. Dans un tel contrat, la contrepartie devrait être livrée sous deux formes principales, soit l'argent et le vote. Il faut absolument que les Canadiens exercent leur pouvoir de vote en disant les personnes qui seront capables d'apporter les changements requis. Il faut aussi qu'ils investissent financièrement dans les organisations et les entreprises qui travaillent pour le développement d'une économie verte.

L'époque de militantisme écologique qui nous a été et nous sommes encore est peut-être révolue. Les gens personnellement pour protéger l'environnement doivent finalement prendre une nouvelle forme plus en lien avec les années contemporaines. Cela dit, nous ne sommes pas convaincus de nos conclusions. Qu'en pensez-vous?

Gala - Journal Sans Frontière

Guy-Noël MBORA

Cette année pour la première fois dans son histoire, le journal Sans Frontière organise le 3 Mars à 19 h 30 à la salle multifonctionnelle du centre étudiant, un Gala pour marquer le rapprochement, la diversité culturelle de notre communauté universitaire. Cet événement sera marqué de nombreuses prestations d'artistes en tout genre (spectacle, danse, etc.). Le coût d'un billet est de 5 dollars dont 1 dollar par billet vendu sera versé à l'Association Carrefour des femmes. Carrefour pour femmes Inc. est une maison de transition pour femmes victimes de violence et leurs enfants: logement, sécurité, nourriture et services éducatifs gratuits, conseil, réhabilitation de problèmes. Plus ce gala, nous avons lancé deux concours, l'un de poésie et l'autre d'équipe. Ces concours sont sous le thème d'un monde sans frontières. Ces concours sont ouverts à toute la population étudiante. Les origines sont présentées dans les parutions des mois de janvier et février du journal sans frontières. Durant la soirée il y aura de nombreux prix à gagner pour les participants.

Le journal Sans Frontière sera très heureux de vous compter parmi les participants à cet événement.

**Votez pour
quelqu'un**

Faites votre marque. Votez!

Informez-vous comment voter à l'élection partielle provinciale à Moncton-Est.
Ayez votre mot à dire le 5 mars.

Apprenez-en plus en appelant 1-888-950-8889
ou visitez la FAQ à www.gbc.elections



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS



Renseignements: 858-4554
www.umoncton.ca/saee/loisirs

ARIANE MOFFATT

Mardi 27 février, 20h

Jeanne-de-Valois U de M

18 \$ étudiants

28 \$ autres

+ frais de service

Née le 26 avril 1979, Ariane Moffatt est auteur-compositeur-interprète et coréalisatrice de ses deux premiers albums, *Aquanaute* et *Le cœur dans la tête*. Son immense talent combiné à une foudroyante présence sur scène font d'Ariane Moffatt une artiste incontournable de la scène musicale québécoise.



LES GRANDS EXPLORATEURS

La Corse

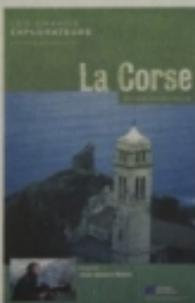
Vendredi 16 mars, 20h

Jeanne-de-Valois U de M

6 \$ étudiants

13 \$ autres

+ frais de service



ENSEMBLE DE PERCUSSION

Collaboration Département de musique

Samedi 17 mars



Jeanne-de-Valois
U de M, 20h
5 \$ étudiants
10 \$ autres
+ frais de service

Commanditaires

Le **Front** NOUVELLE



Centres populaires académiques
Région Westmorland

plus de détails sur www.cpa.ca

93.5
Radio J
Le son d'aujourd'hui

L'eau : un droit fondamental

André Martin

En ce moment, la question de l'eau au niveau mondial demeure très présente. D'un côté, les besoins d'eau pour survivre, d'un autre côté, il reste que l'eau potable n'est pas toujours accessible. Les conditions d'accès à l'eau sont distinctement en faveur des régions industrialisées, tandis que les « autres régions » deviennent simplement des marionnettes des

grandes multinationales en quête de richesse. La situation s'annonce mal.

Dans une première perspective, il faut prendre en compte la surconsommation qu'il existe d'une ressource si limitée, moins de 1% de l'eau sur notre planète est potable (l'eau salée n'est pas apte à la consommation). Selon une étude récente, pour satisfaire ses besoins personnels d'Égypte et autres de l'ONU), en majorant ceux qui vivent dans l'hémisphère sud. De

20 à 50 litres d'eau par jour par habitant. Chez nos voisins au sud, on dispose en moyenne 300 litres par jour par habitant (ce montant inclut l'utilisation industrielle et agricole). En France, on utilise à peu près 130 litres par jour par habitant. Et en ce même moment, 1,3 milliard de personnes (au sud de) n'ont pas accès à l'eau potable (selon la définition d'eau potable de l'ONU), en majorant ceux qui vivent dans l'hémisphère sud. De

plus, environ deux millions de personnes meurent à chaque année en raison d'une maladie causée par l'eau. Comptez les chances!

Afin de comprendre ce phénomène, faisons un petit retour en arrière. En 1977, l'ONU déclara que l'eau est un droit fondamental pour tous, c'est-à-dire un bien commun. Néanmoins, quinze ans plus tard, lors d'une convention au Brésil (1992), on reconnaît l'eau pour la première fois non comme un bien commun, mais comme un bien économique soumis aux lois de l'offre et de la demande. C'est ainsi que cette définition, largement attendue de la part des multinationales, établit un fond dans lequel les « autres régions » de l'environnement industriellement les pays en voie de développement et les pays du tiers-monde.

De ce fait, la Banque Mondiale offrit certains programmes afin d'aider les « autres régions ». Parmi ces programmes, rappelons nous le fameux « Programme d'investissement structurel » (un programme qui devait partiellement à réduire la dette). Parmi les conditions du PAI, l'État devait procéder à la privatisation du système d'eau. Cette condition a eu un impact immense et presque irréversible sur l'état du peuple dans les pays concernés.

En Afrique du Sud, la situation est effrayante on demande aux élites de ne pas se lever les mains et de ne pas utiliser la chance d'eau avant le fin de la journée puisque les écoles ne peuvent plus payer. En Bolivie, en 1999, les citoyens se sont révoltés contre

une multinationale (Bechtel) qui contrôlait l'accès à l'eau dans le pays. Les citoyens se passionnèrent plus tard...

Et le marché privé de l'eau? Qu'en est-il? (Fabrice) Il faut souligner les gros, les très gros conglomerats ou partages français et « Sués », qui se partagent ensemble près de 70 % du marché d'eau privée mondial. Oligopole! Et en passant, « U.S. Filters », la multinationale qui s'approprie de 30 % du revenu généré en termes d'eau par la ville de Montréal, en avertissant un moticon de cause titre de « Vivendi Universal ».

Mais, il n'y a pas seulement ces deux conglomerats qui s'attaquent au marché lucratif de l'eau; le marque « Danoni », emballée par Coca-Cola, constitue d'eau du robinet filtrée de la ville de Toronto. C'est la même situation que à « Aquafina » qui est emballée par Pepsi dans la ville de Calgary. Est-il raisonnable de payer 1,50 ou 2 \$ pour 500ml d'eau filtrée? Vivons-nous?

Quant à l'eau du robinet, celle-ci coûte environ mille fois moins cher qu'en bouteille (0,02 \$ par litre, Montréal 2006). Il faut avouer que l'on paie plus pour notre eau que notre essence, même en ce temps. Effectivement, il faut revenir à l'origine de l'eau.

Devrions-nous réfléchir en tant que société à l'impact de cette situation? Pourquoi nous mettre en peine sur l'assurance suprême de la vie? Voilà! C'est à vous de le déterminer, le vous lance simplement l'acte. Réflexions. Agissez en conséquence.



SOIF
D'IMAGINAIRE

COMPRENDRE MER ET MONDE
LIRE, ÉCRIRE, CRÉER...
MAÎTRISE ET DOCTORAT EN LETTRES

UQAR

Rimouski | Lévis
www.uqar.ca

Gala
SANS
Frontières

Le Journal Sans Frontières présente
son Premier Gala sous le thème :

Vitrine sur la diversité culturelle
et le partage de l'amour de la
communication

Date : Samedi 3 Mars 2007 à 7 pm

Lieu : Salle Multifonctionnelle du Centre Étudiant
de l'Université de Moncton

Prix : 5 \$ dont 15 remis à l'association carrefour
pour femme inc. qui s'occupe des femmes victimes
de violence et leurs enfants.

Un manque d'innovation par rapport aux enjeux environnementaux à l'Université de Moncton

André Martin

Le but de mon article est de faire l'état des choses, après quatre ans d'administration et quatre ans de militance sur le campus au sein d'une cause précise : l'environnement. Cette situation administrative est ma devise à l'Université de Moncton. C'est ainsi que je souhaite faire la part des choses avec vous.

Certains disent que le changement est difficile. En soi, j'avoue, le changement est très difficile. Toutefois, le changement est nécessaire, surtout le droit de le réaliser ; j'ai participé l'objet du changement à son sein, je me permets d'écrire que « ce qui ne se présente pas change le présent ou change les choses ». Mais alors, quel est le lien ? On sait si avec cet article ? Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner qu'il existe un gros problème au sein de l'administration de l'Université de Moncton (je le situe que. Plus précisément, nous pouvons dire qu'il existe en ce moment un manque d'innovation par rapport aux enjeux environnementaux de l'école. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ? L'opinion que c'est comme si la structure organisationnelle de l'Université de Moncton est comme en 1980 et demeure en ce jour identique. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ? L'opinion que c'est comme si la structure organisationnelle de l'Université de Moncton est comme en 1980 et demeure en ce jour identique. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ?

Le but de mon article est de faire l'état des choses, après quatre ans d'administration et quatre ans de militance sur le campus au sein d'une cause précise : l'environnement. Cette situation administrative est ma devise à l'Université de Moncton. C'est ainsi que je souhaite faire la part des choses avec vous.

Certains disent que le changement est difficile. En soi, j'avoue, le changement est très difficile. Toutefois, le changement est nécessaire, surtout le droit de le réaliser ; j'ai participé l'objet du changement à son sein, je me permets d'écrire que « ce qui ne se présente pas change le présent ou change les choses ». Mais alors, quel est le lien ? On sait si avec cet article ? Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner qu'il existe un gros problème au sein de l'administration de l'Université de Moncton (je le situe que. Plus précisément, nous pouvons dire qu'il existe en ce moment un manque d'innovation par rapport aux enjeux environnementaux de l'école. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ? L'opinion que c'est comme si la structure organisationnelle de l'Université de Moncton est comme en 1980 et demeure en ce jour identique. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ?

desiderata du service d'entretien et de réparation est responsable de tous les services de conciergerie, de déchets, des bâtiments, en fait tout ce qui est de l'ordre biologique sur le campus. Pendant l'été 2005, l'ancien directeur du poste plus révisé. Un nouveau directeur fut embauché. Pendant ce temps, le nouveau directeur du poste fut nommé occupé et avait l'honneur de donner sur le planche qu'il avait pu le temps de rencontrer un membre de Synbiose pour discuter du dossier du recyclage sur le campus. À ce moment, je ne suis dit, il y a un problème ! C'est là, le problème est dans la structure.

Cette année universitaire, Synbiose m'a écrit que lui avait pu s'occuper de la responsabilité de diriger une étude sur l'état de l'écovestiture du campus et de faciliter la mise en œuvre des recommandations, à l'aide d'une subvention du fond en fiducie de l'Université de Moncton (je le situe que. Plus précisément, nous pouvons dire qu'il existe en ce moment un manque d'innovation par rapport aux enjeux environnementaux de l'école. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ? L'opinion que c'est comme si la structure organisationnelle de l'Université de Moncton est comme en 1980 et demeure en ce jour identique. Je suis le droit, dans l'état des choses, de vous mentionner que l'Université de Moncton ne s'est elle pas des centres d'innovation ? Et l'Université de Moncton, est-elle à l'endroit ?

peup, voilà un autre pair de manche. Vous êtes sûrement au courant, que le nombre de sacs pour papier sur le campus est insuffisant ! Le nombre d'étudiants sur le campus a augmenté au fil des années, mais tous les sacs sont remplis avec le même nombre de sacs depuis 1997. Oui, dix ans. Nous avons fait pression sur l'administration pour avoir plus de sacs sur le campus, mais il avait un obstacle. Les concierges ne veulent pas plus de sacs parce que cela augmente leur charge de travail. La situation est similaire pour le programme académique. Néanmoins, il existe des solutions alternatives, comme augmenter le nombre de concierges, diviser les tâches de leur classe, déléguer certaines tâches au personnel, etc. ; réduction du papier dans leur bureau. Il existe plus de solutions. Toutefois, c'est comme j'ai mentionné plus haut, le service présente de l'administration n'est pas favorable à l'innovation environnementale. Assurément, des postes doivent être créés et les amassés pour arriver à ces fins. Chaque fois que nous de l'argent, nous un autre problème croissant au sein de l'Université. Il y a beaucoup de programmes académiques, mais il y a peu d'argent.

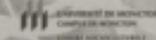
La situation actuelle à tout dire est de dire : mais s'y a-t-il un nouvel axe sur lequel l'Université de Moncton s'est engagée ? C'est de

l'innovation bien sûr. Mais alors, pourquoi écrire ce tel article ?

À la fin du mois de janvier, les étudiants du campus ont eu l'opportunité de participer à une consultation avec l'équipe de la Faculté des études supérieures et de recherche (FESR) traitant du développement de l'axe de l'environnement. L'Université a eu trois volets, quelle a été la consultation : 1) l'éducation, 2) la recherche et 3) la gestion physique du campus. Les étudiants étaient ravis d'entendre ces propos de l'administration ; mais la consultation ne fut pas un grand succès d'échec, puisque l'Université de son idée fut son esprit ou simplement être de côté. Pour chaque idée soumise, nous avons reçu une forme d'explication qui expliquait pourquoi cette idée ne fonctionnerait pas. Mais c'est pas une consultation cela ! Une consultation c'est fait pour écouter, sans pour parler ! Évidemment, bien de cette consultation nous avons seulement eu le temps de discuter du premier volet, l'éducation, ainsi que celle-ci soit terminée. Il les deux autres volets, est-ce que l'administration était consciente nos propos sur ces volets ? Ils nous ont répondu « envoies nous un courriel avec vos propositions ». J'étais carrément insulté ! Le fait est, et j'ai fait connaître aux administrateurs que le travail ne devait pas se faire à moitié !

Voici un exemple parmi tant d'autres qui démontre que l'administration n'est pas toujours sensible au changement, particulièrement des pressions et des exigences venant de la base, soit des étudiants. Nous sommes alors pris dans une spirale où la direction de l'Université voit seulement à court terme, en fonction du budget financier, pour enfin perdre toute perception du long terme. Comme environnementally n'appartient même pas sur les tables.

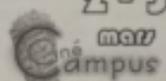
Bref, le défilé écologique que nous voyons dans la gestion physique du campus est très faible, le fait d'être conscient de cela ne se peut compter le nombre de fois que quelqu'un m'a demandé pour me demander plus de sacs de recyclage de papier ou même le misme en œuvre de mettre ses fumées (pas en présence du campus de Moncton, Moncton University depuis 2003). Mais, je ne suis qu'un étudiant. Contraire les autres membres de Synbiose, nous pouvons d'action en limité. Nous tentons d'instaurer un changement sur le campus, mais c'est extrêmement difficile. Nous avons constaté des lacunes dans les notes par des administrateurs et autres membres du personnel ; même lorsque nous avons l'approbation du directeur du service d'entretien et réparation. Il me semble que personnel d'autre le changement, même si c'est évident.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Renseignements: 858-4554
www.moncton.ca/sae/loisirs

2 = 3





**l'avie
secrète
des gens
heureux**

Genre: Comédie Dramatique
Réalisateur: Stéphane Laporte
Acteur(s): Gilbert Sicotte
Marc Piquet, Catherine de Léon
Marie-Gignac
Québec 2006 (G)
141 Mins

Architecte du pavillon
Jacqueline-Bouchard
Campus de Moncton

Tous les vendredis et
samedis à 20 heures

Étudiants : 4 \$ / Autres : 6 \$
Renseignements : 858-4554





UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS



Renseignements: 858-4554
www.umoncton.ca/saeel/loisirs

LAURENT PAQUIN

Une présentation de

Solutions\$ Inc.

courtier d'assurance

" De l'humour juste et piquant, mais également tendre et vulnérable. (...) Laurent Paquin est un excellent stand-up. Qu'il parle politique, famille, relation de couple, éducation ou consommation, (il) le fait de manière incisive, intelligente et tendre. " Luc Boulanger, Voir

" A+, score parfait ! Laurent Paquin se classe déjà parmi les meilleurs humoristes du Québec ! Un véritable cinéaste de l'imaginaire... Tenez le coup, il en vaut le déplacement ! » Jacques Samson, Le Soleil

" Il faut absolument aller le voir ! Il est efficace, sympathique et intelligent... On rit du début à la fin ! " Stéphanie E. Roy, CKAC



Moncton High School
13 \$ étudiants
22 \$ autres
+ frais de service

Dimanche 11 mars, 20h

Commanditaires

NOUVELLE

Casinos populaires académiques
Région Westmorland



FM
93.5
Radio J
Le son d'aujourd'hui

Le Front

CERTIFICATS DE MÉRITE

MISES EN CANDIDATURE



Pour une vingtième année, l'Université décernera des Certificats de mérite aux étudiantes et étudiants qui terminent leurs études universitaires et qui, par leur leadership, ont grandement contribué à améliorer la qualité de la vie étudiante. Les étudiantes et étudiants peuvent soumettre leur propre candidature ou celle d'une autre personne qu'ils croient susceptible de rencontrer les critères de qualification. Les formulaires sont disponibles auprès des conseils étudiants des facultés et écoles, de la Féécum et des Loisirs socioculturels. Dûment complétés, ils doivent être retournés avant le **mercredi 21 mars 2007 (16 h 30)** au bureau des Loisirs socioculturels local B-150 Centre étudiant. Cette remise de certificats, qui aura lieu lors du **Gala para-académique le 29 mars 2007**, est une initiative prise en collaboration avec la Fédération des étudiants et étudiantes. Le comité de sélection choisira les finissant.e.s qui auront le plus fait leur marque en participant à des champs d'activités comme, par exemple, le conseil étudiant, les sports, les services à la communauté, le bénévolat, les activités culturelles et les divers comités du campus.

ÉLECTIONS DES CONSEILS ÉTUDIANTS DES FACULTÉS

(sauf Éducation, Ingénierie, Psychologie et Sciences sociales)

Mises en candidatures : Jusqu'au 2 mars

Campagne électorale : 12-16 mars

Vote : 19 mars (sauf Droit, 16 mars)

Heures de bureau de la FÉÉCUM pendant la semaine d'étude

Du lundi au vendredi

8h30 à 16h30

Et le Tonneau

du mercredi au samedi

20h à 2h



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Une étude à grande échelle sera effectuée auprès des étudiants des universités des Maritimes

Fredrickson - le 22 février - La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) a annoncé aujourd'hui qu'elle effectuera un sondage électronique à grande échelle auprès des étudiants de premier cycle des universités des Maritimes. Cette étude vise à recueillir de l'information sur les tendances et les attitudes des étudiants. Au total, 10 000 finissants de premier cycle inscrits à 16 universités seront invités à participer à ce sondage en ligne qui sera lancé en mars.

« Il s'agit d'une étude importante », précise Miréille Dugas, directrice générale de la CESPM, « et d'une occasion pour les étudiants de nous faire part de leurs commentaires quant à leur expérience au baccalauréat. Nous espérons que les étudiants participeront en grand nombre. Les résultats nous aideront à comprendre les besoins des étudiants de la région et à garantir que nos universités et nos gouvernements offrent des programmes qui leur offrent les meilleurs services éducatifs possible et toutes les possibilités. »

L'étude se déroulera du 12 au 30 mars. Les invitations électroniques, qui comprendront un lien vers le sondage en ligne, seront envoyées à tous les étudiants admissibles avant

le lancement. Il faut environ 15 minutes pour répondre aux questions qui portent sur un éventail de sujets associés à l'expérience des étudiants de premier cycle et à leurs projets d'avenir. Comme mesure incitative, tous les étudiants qui complèteront le questionnaire pourront participer à un tirage leur donnant une chance de gagner un des dix prix de 500 \$ en argent.

La recherche est commanditée par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes en collaboration avec les ministères de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse et du Conseil canadien sur l'apprentissage. Toutes les institutions des Maritimes qui offrent des programmes de baccalauréat participent au projet.

The Strategic Council, une firme nationale d'études de marché externe, mène l'étude pour le compte de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Les résultats de l'étude seront utilisés par les gouvernements provinciaux et les universités des Maritimes pour évaluer et concevoir les politiques qui touchent les étudiants et les diplômés universitaires.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Dawn Gordon

CESPM

Consultante, Recherche et analyse de données

506 484-5466

gordon@cespm.ca

Michelle Ross

The Strategic Council

Associée principale

416 975-4445, poste 233

mross@thestrategiccouncil.com

Vous obtenez votre diplôme en 2007?

FAITES-NOUS PART DE VOS PROJETS D'AVENIR EN RÉPONDANT À NOTRE SONDAGE.

COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER 1 DES
10 PRIX DE 500 \$

500\$ Nous désirons recueillir vos commentaires afin de mieux comprendre les besoins des futurs étudiants du premier cycle. Répondez à notre sondage et vous pourriez gagner **500 \$**.

Le **12 mars**, les finissants recevront une invitation électronique à participer à notre sondage en ligne. Inscrivez-vous et faites-nous part de vos commentaires!

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le www.thestrategiccouncil.com



UNIVERSITÉ DU NOUVEAU
BRUNSWICK



UNIVERSITÉ
DU PRINCE-ÉDOUARD



The Strategic Council

Profession : Planteuse d'arbres

Françoise Thébaud

Le profil de cette profession portant sur l'environnement peut paraître avec vous une expérience qui a manqué ma vie de plusieurs façons. Il s'agit de nous planter d'être la plantation d'arbres.

Je suis certaine que plusieurs d'entre vous en ont entendu parler par des gens, ou connaissance des gens, qui ont déjà fait ce genre de travail. On entend dire plusieurs choses à ce sujet : que c'est extrêmement dur physiquement, que les machines y sont terribles, que ça peut payer très bien comme très mal, bref, que c'est pas pour tout le monde, mais que ceux qui décident de persister arrivent à faire une carrière d'argent assez considérable au cours d'un été.

Plus moi, tout à commencé à la fin de ma première année d'université. J'avais le goût de voir du pays, alors quand deux de mes amis de résidence m'ont parlé d'une occasion de travailler pour une compagnie du nord de l'Ontario, je l'ai aussitôt saisi. En toute hâte, j'ai pu me rendre à un entretien à quel m'attendaient, mais l'idée de travailler à l'étranger et de camper tout en été m'excitait. Alors sans plus y penser, j'ai fait mes valises et je suis partie.

L'installation était Dubreuilville : petit village forestier du Nord de l'Ontario, population 900 habitants. À l'écart d'endroits, les gens de la compagnie étaient la pour nous accueillir : une fois tout le matériel arrivé, nous sommes montés dans les véhicules de la compagnie qui nous ont conduits à notre site de campement, à environ à 45 minutes du village, sur un chemin de terre. Après avoir reçu quelques instructions, ensemble, nous avons installé le campement (faux de trois grandes tentes : une pour manger, l'autre pour garder l'équipement, et la dernière, remplie d'une chaudière au gaz, servait à faire sécher nos chaussures en cas de pluie). Il fallait aussi monter des tentes extérieures et creuser un puits pour la cuisine. En groupe, nous avons rapidement effectué la tâche. Ensuite, j'ai monté une petite tente, qui allait me servir de maison pour les trois prochains mois. Le campement habitait aussi deux résidents : une avec la cuisine dotée d'une glacière, où deux cuisiniers nous préparaient les repas, et l'autre, avec quelques douilles à la propriété un peu délabrée. Je les utilisais à quelques reprises au début, mais bien vite, je me rendais compte qu'il est quasi impossible d'essayer de rester propre dans les bois et que, de toute façon, l'odeur du savon attire les mouches!

Mes premières journées de travail fut

très intéressantes. Mon chef d'équipe me montra la technique et les règles de qualité pour planter un arbre; il m'expliqua ce qu'il travaillait fort, je saisis bientôt capable de planter 2000 arbres par jour et ainsi faire plus de 150 \$ par jour. Je pensais donc que ce métier était vraiment intéressant à apprendre pendant, à la fin de la journée, je m'étais vu planter que 120 arbres et ce, à la place de mon boss! Heureusement que j'ai moins des défis!

Les journées sont longues sur le site de plantation (au planting). On se lève à 5 h, on débute vers 6 h 30 et vers 5 h, on part en longeant une ou plusieurs vers les chantiers de travail. Une fois prêts, tout le monde débute et se suit aussitôt au travail. Plus de temps à perdre lorsqu'on est prêt à la production, et chaque jour, on essaye de battre son record de la veille. Toujours plus d'arbres et plus d'argent! Cet aspect compétitif du travail se fait souvent en sport, et moi qui suis toujours compétitive, j'aime le sentiment de pouvoir, chaque jour, dépasser mes limites physiques.

En Ontario, on travaille cinq jours consécutifs, et on a un congé le sixième jour. Le jour de ma première paye fut assez décevant; j'avais fait environ 420 \$ mais, après les déductions pour l'équipement de base et les coûts du campement - 15 \$ pour pour la nourriture et le transport - il ne me restait plus que 70 \$! Pour une semaine de travail intense à 30 h par jour, cela me semblait tout à fait faible, mais en compensation, plusieurs plantiers expérimentés avaient fait plus de 1500 \$, et on m'expliqua que bientôt j'en ferais autant. Ce jour-là, donc, bien que plusieurs personnes aient lâché le travail et soient retournées chez elles, j'ai travaillé mon argent et je suis sûr que je le rattrai et deviendrai bonne à ce travail. Je ne regrettais pas ma décision.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile. Il y a les jours de pluie; j'ai même planté sous la neige, on débute moi, on marche sous la grille au beau milieu d'un orage. À l'époque, des fois il faut tellement chaud qu'on se couche à terre à l'ombre. Des fois, on se retrouve dans des terrains très mal préparés et tellement tassés de plantes papayes et d'arbustes qu'on ne retrouve plus ses propres arbres, ou sur une côte tellement à pic qu'on avait qu'à va y laisser sa pelle... Ajouter à cela la possibilité d'être mouillé des fois ou de se brûler! Des fois, si on se laisse aller à trop y penser, ça peut rendre fou. Il est certain qu'après quatre ans de terrain, je suis à quel m'attendaient, et je pourrais même m'y préparer mentalement, sans chaque été, il y a toujours un mois ou deux où on doit se

mettre sur une couche au beau milieu de mon champ et je mets à pleurer ou encore à gronder ma pelle de toutes mes forces en criant que je démissionne. Mais une fois de retour au campement, au soir même, je suis de la gaité; on prend une bière avec nous, on se réveille comme par magie à oublier la pire des journées. Après tout, quel autre point de travail me permettrait chaque jour d'être au grand air, de me garder en forme, de rencontrer des gens intéressants et en plus, de faire un tas d'argent! Autre avantage, et non le moindre, j'ai le sentiment de faire ma part pour l'environnement.

Depuis 2001, j'ai planté en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les contrats sont en

général plus payants dans l'Ontario, et pour moi que dans l'Alta. C'est une occasion de visiter le pays, le soleil tombe sous la charrie de la Colombie-Britannique, de ses plages et de ses montagnes, et nous travaillons de plantation me permet d'acquiescer chaque été et de profiter pleinement de la nature. L'année généralement ce travail, c'est, car il me permet de prendre des vacances entre chacun des contrats. Je ne suis pas comblée d'argent comme je plantais des arbres, car j'ai souvent très peu d'argent, comme je pourrais continuer encore pendant plusieurs années. Mais quelle que soit la distance que j'ai à parcourir, je suis sûr que j'aurai reçu le bon salaire en argent et en prime, que je me souviendrai

toujours des beaux très beaux dans les plantations d'arbres. Cet aspect, que j'ai tout à dire aimé et détesté, n'a permis de redonner mon goût pour le grand air et m'a fait comprendre l'importance de la conservation et de la régénération de nos forêts.

Si cet article a piqué votre curiosité ou vous donne le goût de voir l'assurance des petits arbres, je vous invite à consulter le site www.tree-planters.com. Vous y trouverez plein de renseignements intéressants sur le travail, et aussi les noms de plusieurs compagnies canadiennes qui emploient des jeunes. Qui sait, peut-être déciderez-vous de rejoindre les rangs des beaux plantiers et planteuses d'arbres!

Le comité organisateur du Banquet des Sciences 2007 aimerait remercier les commanditaires de la soirée.

Sans eux, la soirée n'aurait pu obtenir une assistance record de 166 personnes.

Commanditaires Bleu & Or

AÏSUM
Assorption Vie
L'Institut Jon Raymond

Commanditaires Platine

Aliant
Clinique Vétérinaire de Diappe

Commanditaires Or

Barque Nationale
Ville de Diappe
Cosmo
Dooly's
FÉECUM
Grafin
Kramer's Corner

McSweeney's Dinner Theatre
Moonhead
Salon de Coiffure Érudite
Sodecho
Spin It
Sunny Brae Dry Cleaning
Le Torneau



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences

Chronique anti-beauté

Jamais trop tard pour être belle

Milénie Goffart et
Simone Dubé

À Québec...

Vous ne vous sentez pas tout à fait belle ? Peut-être est-il temps d'avouer que vous ne l'êtes pas. Du moins, pas encore ! Une petite mise en situation pour mieux illustrer.

OK, Vous êtes dans votre coin de français. Regardez les filles autour de vous. Elles sont branchées, décontractées, confiantes ; elles sont des femmes. Pourquoi donc ? Remarquez leurs lèvres enroulées et écarlates, leurs yeux de contacts colorés d'un azur profond, leur fond de teint, relevé d'autobronzant, qui assure un look néoal à longueur d'année, leurs yeux subtilement rehausés de fard, leurs yeux magnifiquement soulés de lunettes chatoyantes, leurs cheveux parfaitement ondulés d'un épais moussois digne de Cléopâtre, leurs talons triplés fièrement vers le ciel, leurs cheveux lisses et soyeux étirés de stretch qui apportent

un contraste capillaire des plus souhaitables, les effluves délicats et raffinés qu'elles dégagent et qui transportent l'air vers des cieux plus élevés, leurs vêtements soigneusement sélectionnés parmi les boutiques les plus courues. Et vous ? Prenez-vous le temps de vous affirmer ?

Maintenant, comparez les filles autour de vous. Vous avez terminé ? OK, les gens, maintenant. Ah ha ! Vous voulez de saisir : vous êtes de 52 à attendre si vous espérez chasser le beau gars en grisie, assis dans le troisième rang, qui fait des beaux yeux à votre amie Julie depuis le dernier Party Bourso. C'est alors que la question s'impose : face à vos concoures, êtes-vous à la hauteur ? Mettez-vous l'effort qu'il faut pour vous mettre en valeur ! Hélas, c'est bien ce que nous pensons.

Mais, ne paniquez surtout pas ! Ce qui, à première vue, semble être un défi insurmontable, s'est en fait que l'occasion réside de

vous parer et, ainsi, de rectifier les légères imperfections qui, malheureusement, ternissent trop souvent l'image de Diane Nature. Saches, mesdames, que le miroir ne ment jamais. Il est bien temps que vous et celle la beauté idéalisée à laquelle vous êtes enfin parvenues.

Tout les outils sont à votre portée. Eh, oui ! Seul un court trajet à Place Champlain vous sépare de l'industrie du bonhomme tant recherché. Allez ! Ne soyez pas timide ! Cessez d'habiller la déesse en vous.

Suivre l'illustre exemple des grandes femmes de notre époque qui ont fièrement porté le flambeau de la Révolution sexuelle et ainsi créé le monde plus parfait de la Nouvelle Femme. Nous parlons, bien entendu, des pionnières de l'émancipation continue de la femme, nous avons nommé Tyra Banks, Paris Hilton, Christina Aguilera, Hilary Duff et les jumeaux Olsen. C'est par leur vaillant exemple que des légions d'adolescentes ont



accès à l'esence de leur féminité, perçu dans un monde d'effluves encore régi par un puissant esprit de patriarcat archaïque et celui des autres couloirs de notre table

institution. C'est maintenant à votre tour de vous engager dans la lutte et de prendre les rênes de votre apparence. Car après tout, vous le méritez bien.

Université d'Ottawa

Programmes innovateurs: De l'enseignement coopératif en sciences sociales à l'Université d'Ottawa

Des stages coop en sciences sociales : une marque distinctive

Administration publique

Anthropologie

Développement international
et mondialisation

Science économique

Science politique

Sociologie

Études des conflits
et droits humains *

Économie internationale
et développement *

Économie et politiques
publiques *

(* en voie d'approbation)

Ainsi que de nombreux
programmes "coop"
interdisciplinaires.

Salaire : 5 000 \$ en moyenne
par stage coop



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

www.sciencesociales.uOttawa.ca
sciencessociales@uOttawa.ca • Tél. : 613-562-5709



10 gestes de consommation responsable



**maintenant
se faire carter
est une bonne affaire**

La carte SPC* vous donne droit à des rabais* exclusifs chez des centaines de détaillants partout au pays.



Passez nous voir ou appelez-nous
1 800 HRBLOCK

H&R BLOCK*

Denise Ouellette

- Je m'engage à privilégier l'achat local et régional pour tout ce qui touche mon travail et mes habitudes de vie au travail.
Ex : fournisseurs de bureau, bouteille d'eau, service Internet, logiciels, etc.
* L'achat local permet de créer et de conserver des emplois.
* Au Québec, si chaque famille, chaque semaine consacrait 20 \$ de ses achats de produits étrangers par 20 \$ de produits québécois, cela créerait 100 000 emplois (Claude Béland).
- Je m'engage à réduire le matériel électrique lorsqu'il ne sert pas (soit, fin de semaine) : matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieur), les lampes et luminaires, la cafetière, etc.
* En fermant un appareil qui ne sert pas, vous pouvez économiser jusqu'à 100 \$ par poste de travail au cours d'une année (Environnement Canada).
* Entre 1999 et 2000, au Canada, la proportion d'employés utilisant des ordinateurs au travail s'est accrue de 73 % (Statistique Canada).
- Je m'engage à réduire au minimum ma consommation de papier, à utiliser le plus possible du façon recto verso et à réduire le plus possible les impressions et les photocopies.
* Au Québec, on consomme annuellement 1,3 million de tonnes de papiers et cartons dont le quart seulement est recyclé.
* Pour chaque tonne de papier recyclé, on sauve 17 arbres matures d'environ 50 ans.
- Je m'engage à utiliser de la vaisselle réutilisable (tasse, assiette, assiettes non jetables) s'il y en a dans mon milieu de travail ou d'en faire la demande à la personne responsable le cas échéant.
- Je m'engage à signaler toute fuite d'eau et à m'assurer que les robinets ne sont pas ouverts inutilement.
* Une fuite d'eau gaspille plusieurs dizaines de litres par jour.
* 1,2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable.
* 800 conflits liés à l'eau ont été recensés par l'ONU.
- Je m'engage à récupérer tout ce qui est récupérable dans mon milieu de travail (papier, carton, bouteille en plastique, cartouche d'encre, etc.).
* Recycler une seule cartouche revient à économiser l'énergie nécessaire pour faire fonctionner un ordinateur portable pendant quatre heures.
* Recycler 27 bouteilles en plastique permet la confection d'un chandail en laine polaire.
- Je m'engage à optimiser mes déplacements en voiture en évitant les distances inutiles, en favorisant le carpooling, en privilégiant la marche ou le vélo ou en utilisant le transport en commun.
* Il faut 18 litres d'eau pour produire un litre d'essence.
* Il y a aujourd'hui plus de voitures privées que de permis de conduire aux États-Unis.
* Pour chaque kilomètre effectué avec un véhicule privé, on consomme trois fois plus d'essence qu'avec le transport en commun.
- Je m'engage, si je consomme du café, à privilégier le café certifié équitable ou d'en faire la demande s'il n'y en a pas dans mon lieu de travail.
* Le commerce équitable implique plus de 550 coopératives regroupant plus de 300 000 travailleurs et faisant vivre cinq millions de personnes (Site Internet du Plan Négocié).
* Le commerce équitable garantit un échange juste entre l'acheteur du Nord et le producteur du Sud (Site Internet du Plan Négocié).
- Je m'engage à être un citoyen responsable en me tenant informé de l'actualité, en rejoignant à celle-ci lorsque j'en détecte la besoin et en m'impliquant activement au développement de mon milieu.
* Il y a plusieurs façons de s'impliquer : devenir membre d'une organisation ou l'appuyer financièrement, faire du bénévolat, militer pour une cause, émettre son droit de vote, etc.

Sources : www.ec.gc.ca

* Les étudiants individuels obtiennent "l'offre spéciale de 17" avril 2006 au 31 juillet 2007. * Pour être admissible, tout étudiant doit présenter une (1) ou plusieurs (2) lettres d'acceptation de l'Université d'un établissement collégial ou universitaire à temps plein pendant 4 mois ou plus en 2006, ou 10 une carte d'identité d'étude secondaire valide. Carte offre valide du 17 juillet 2007. Offre valable sur l'ensemble HRB Block participants du Canada seulement. Valable seulement chez tous les détaillants participants au Canada. Une demande de carte académique, ou offre garantie ainsi qu'il est stipulé à certaines restrictions, s'applique de la carte avec les limites. Aucun paiement à faire autre offre ou à tout autre programme de carte valide, valide de tout marchand. La carte ne peut pas être utilisée lors d'achat de services réservés ou de conférences.

DivaCup : coupe menstruelle réutilisable

Denise Ouellette

Oh, les femmes on article est pour vous. Mais pas celles qui ont peur de parler de menstruation et de sang ou celles qui ont peur de leur propre corps. Les gens, vous pouvez apprendre, mais soyez couverts d'espérances. Il y a des produits réutilisables fait en caoutchouc médical de silicone. Arrêtez pas de lire tout de suite, laissez moi expliquer. Les avantages en premier : le DivaCup est un bon investissement. Pour seulement environ 35 \$ à 40 \$, vous pouvez vous en procurer une dou-

la plupart des magasins d'aliments naturels et elle vous dure très longtemps. C'est 4-5 ans plusieurs ANNEES. Vous n'avez plus besoin de courir au magasin chaque fois que d'acheter votre pauvre chien. Mieux de gaspillage évidemment, donc très bon pour notre planète. En plus, il n'y a aucun produit chimique utilisé pour le blanchiment comme les serviettes sanitaires et les tampons fréquemment utilisés. Avec vous déjà pensai son effet de coupe-cif. Ça c'est bien plus - gros - que tout le sang dans le DivaCup. Aussi, les tampons absorbent plusieurs de



nos liquides naturels filtrants dans notre système. Beurk, moi je préfère les garder, merci beaucoup. La Cup a seulement besoin d'être changée chaque fois qu'elle est pleine, donc vous peut être dix heures ou douze heures, selon la personne. Les avantages de la DivaCup : il faut la vider et la laver. Ce n'est vraiment pas si pire que ça semble et on s'y habitue facilement. Pour plus d'informations, visitez <http://www.divacup.com/Canada.html>. Oh pis c'est fait au Canada en plus. WOH! Maintenant, essayez pour vous-même et vous découvrirez rapidement ses nombreux avantages.

Chronique beauté

Comment éliminer les poches sous les yeux

Geneviève Albert

La peau sous les yeux est extrêmement délicate, ce qui la rend plus vulnérable aux agressions et aux signes de fatigue. Souvent,



Raison 7 : Les règles ou la grossesse
Même cause que 5 et 6.

Raison 8 : L'âge

Si vous avez tendance à avoir des poches ou des cernes sous les yeux, il y a un coup que efficace et devient plus appariants et même permanentes. Les rides sous les yeux les rendent aussi plus appariants.



Les poches sont aussi accompagnées de cernes de couleur bleu et violet. Mais, avant de vous mettre comment les éliminer, je vais vous donner les huit raisons principales de l'apparition des poches et des cernes.

Raison 1 : La fatigue ou le manque de sommeil

C'est la cause la plus commune. Encore une fois, la fatigue rend la peau plus pâle et le sang sous la peau des yeux paraît davantage.

Raison 2 : L'hérédité

Comme la cécité et les verrous, les poches sont autant de choses qu'on souhaite hériter de nos parents. Surtout, si vous avez tendance à avoir des poches et des cernes, il y a de bonnes chances que des membres de votre famille aussi.

Raison 3 : L'exposition au soleil

L'exposition au soleil, spécialement durant les mois d'été, peut aggraver le niveau de pigmentation sous les yeux et à même pour les yeux fermés. Une autre bonne raison de porter un FPS 15 toute l'année.

Raison 4 : Allergies, asthme, eczéma...

Toutes affections qui font piquer les yeux peut causer des cernes, dû aux frottements de la peau quand vous vous grattez.

Raison 5 : L'alimentation

Si votre alimentation ne vous fournit pas assez de nutriments ou n'est pas assez équilibrée, cela peut causer une dilatation de la peau sous les yeux, ce qui fait paraître les vaisseaux sanguins.

Raison 6 : Les médicaments

Si votre prescription entraîne la dilatation des vaisseaux sanguins, cela va causer des cernes sous les yeux, car les vaisseaux sanguins paraissent

8 trucs pour traiter les poches et les cernes

La façon la plus rapide est d'appliquer des tranches de concombre ou une compresse pour les yeux déjà préparée, afin de rafraîchir la zone et de stimuler la circulation.

- Vous pouvez essayer, pendant une semaine ou deux, de dormir la tête un peu plus élevée que vos pieds. Cette méthode fait que le sang ne s'accumule pas dans le haut du corps, et donc moins sous vos yeux.
- Pour couvrir les cernes quand aucune solution ou fonctionne, utilisez un cache-cernes couvrant et léger. L'ingrédient-clé est le mica, car il reflète la lumière.
- Réalisez votre stress ! En effet, il semblerait que le stress entraîne un excès de sang sous les yeux.
- Pour un effet plus durable, introduisez un masque pour les yeux dans votre routine quotidienne. Recherchez des ingrédients comme l'élastine, le collagène et la vitamine E.
- Évitez d'acheter des cache-cernes qui contiennent de l'huile, car le produit va avoir tendance à « couler » dans les creux de la peau. Faites attention de ne pas trop hydrater votre région non plus, car cela va obstruer les pores.
- Boire beaucoup d'eau, pour activer la circulation et drainer les toxines qui se réfugient autour dans le corps que sous les yeux.
- Faites attention à votre alimentation. C'est des cernes de l'apparition des poches et des cernes ou l'alimentation, il faut y faire attention. Les deux choses qu'il faut absolument diminuer dans ce cas sont le café et le sodium.



THÉÂTRE CAPITOL



Les voix de la célébration :

Une soirée d'inspiration
Activité de financement
pour la Semaine
internationale de la femme
1 mars 18 h 30



LES PAÏENS 3 mars 20 h

Billets en vente au Théâtre Capitol, Frank's Music et à l'Université de Moncton

(506) 856-4379
1 800 567-1922

811 Main, Moncton
www.capitol.nh.ca



EVA AVILA 5 mars 20 h

Le Pays de la Sapine présente.



LA COMÉDIE DES AMOUREUX 9 et 10 mars 20 h



Comédie musicale PIRATES OF PENZANCE 11 mars 20 h



MERLIN Ballet-théâtre atlantique du Canada 15 mars 20 h



PIERRE ROBICHAUD 30 ans de musique 16 mars 20 h

Canada 88.5

FM 96.3





ACADIEMAN VS

LA PET-KOUT-KOY-EK

PAR DANO LEBLANC



ACCORDING TO LE "NATIONAL GEOGRAPHIC" LA PETITCODIAC EST LA NUMBER ONE MOST ENDANGERED RIVIÈRE AU CANADA.

CECITTE CEST LA RIVIÈRE 'BEFORE'

AVANT 1968, LA RIVIÈRE ÉTAIT 1.6 KM DE LARGE.



Par un point...

Vincent Laboulière

Équipe féminine de hockey de l'Université de Moncton a raté la première position du classement général de l'Atlantique par un simple point, mais a tout de même terminé au deuxième rang pour ainsi s'assurer d'une place en demi-finale.

Les filles auront donc la chance de remporter le championnat de l'Atlantique dès ce week-end puisque l'événement tant attendu se déroulera de 1er au 3 mars à l'Université de St-Thomas. Les Agles Bleues seront de la partie, mais position ne suit encore que elles affrontent. Il faudra

donc attendre les quarts de finale de jeudi pour connaître l'équipe rivale, qui sera l'une de UNB, St-Thomas et Saint-Mary's.

Pour impacter l'adversaire, les Bleues sauront rivaliser puisqu'elles seront une fois de plus menées par le duo explosif composé de Marlene Provost et de Valérie Bonenfant. Provost a mené la conférence au chapitre des buts (24) et des points (47), tandis que Bonenfant a été la plus proche poursuivante de sa coéquipière avec 21 buts et 41 points.

Les deux meilleures pointueuses de la section Atlantique sont en grande partie responsables des succès de l'équipe, ayant marqué à

elles seules plus de la moitié des buts des Agles Bleues. Il faut tout de même préciser que sans le support de l'ensemble de l'équipe, Moncton n'aurait pu terminer au deuxième rang de l'Atlantique.

Pour revenir sur le point qui sépare les deux premières équipes du classement, il n'aurait peut-être pas existé si la saison avait été jouée en toute régularité puisque St-Fx, qui possède la première position du classement général, a obtenu quatre points en une partie contre UNB. Malheureusement peu commun au hockey, mais cette erreur a été prise pour remplacer au match qui avait été précédemment annulé entre les deux équipes.

Les questions se posent donc : St-Fx aurait-il vraiment battu UNB à deux reprises? Le classement se tiendrait-il vraiment ce qu'il doit être? Possiblement, mais nous n'aurons jamais la réponse.

Malin peu importe, avec une fiche de 18 victoires et trois défaites pour 36 points, les Agles Bleues ont démontré qu'elles étaient de retour au sommet après une saison 2005-2006 plus que difficile. En effet, l'absence de l'ex-département d'entraîneur

remporté qu'une seule victoire en 21 matchs.

À l'afaire du week-end décisif pour toutes les équipes qui participent au championnat de l'Atlantique, on ne peut qu'espérer le meilleur pour l'équipe de Moncton. Toutefois, rien ne sera facile puisque les Agles auront sur leur chemin des équipes de haut niveau. C'est donc une histoire à suivre, une histoire qui se conclura dimanche, à l'Université de St-Thomas.

À surveiller...

Vincent Laboulière

L'équipe du Front fait tâche pendant la semaine d'entraînement, mais le monde du sport lui continuera sa progression. Voici donc les événements à suivre pendant la prochaine semaine.

Les équipes de hockey de l'Université de Moncton seront à l'attaque pendant la prochaine semaine. Tout d'abord, les filles s'affrontent sur la glace et vendront afin d'y disputer le demi-finale du championnat de l'Atlantique. Si elles remportent cette partie, elles obtiendront la chance de devenir l'équipe championne de la saison ce samedi, à l'occasion de la grande finale.

Les Agles bleus ont disputé leur dernière finale entre le 27 février et le 7 mars. Ce sera une série totale de cinq donc il est impossible de prévoir la durée exacte de la confrontation. Admettons une victoire de l'équipe masculine de hockey, les bleus disputent le premier match de la grande finale de l'Atlantique le 9 mars prochain.

Du côté de la Ligue nationale de hockey, deux aspects seront à surveiller. Bien évidemment, la course aux séries éliminatoires se poursuivra jusqu'à la fin de la saison, mais de match en match, certaines équipes devraient voir leurs chances s'éclipser.

Dans l'Est, la lutte est à son plus fort puisqu'elle met aux prises

Temps Bay, Atlanta, Montréal, les Rangers et les Islanders de New York, Toronto, Boston ainsi que le Carolina. Il est même possible d'inclure Ottawa et Pittsburgh puisqu'avec une série de défaites, ces équipes se verront reléguer à la limite des séries éliminatoires.

Dans l'Ouest, la lutte est beaucoup moins grande. Parmi les équipes présentement exclues d'une place en matchs d'après saison, seul Edmonton possède toujours une chance de grappeler les échelons. Pour ce faire, une équipe parmi Calgary, Minnesota et Dallas devra connaître une série d'inversés.

Un autre aspect intéressant à surveiller sera la progression des nouveaux venus dans les diverses équipes des deux conférences. Avec les nombreux changements de mardi dernier, le visage de certaines formations est maintenant bien différent. Qui verra vaincre de ces changements? Seul le temps nous l'indiquera.

Finalement, pour les amateurs de course automobile, les préparatifs en vue de la prochaine saison de Formule 1 se poursuivent de plus belle et la lutte entre les équipes de pilotes s'intensifie très rapidement.

Alors amateurs de sports, soyez fiers puisque plusieurs événements auront lieu en cette semaine de relâche. Laissez-vous confortablement glisser dans une semaine qui s'annonce très excitante.

EN MANQUE DE LA CUISINE DE MAMAN?

50%^{o/v} DE RABAIS AUX ÉTUDIANTS

viacampus.ca

VIA Rail Canada

Conditions d'application. Marque de commerce déposée de VIA Rail Canada inc.

Les Aigles connaissent maintenant leur adversaire

David Legaud

Avec une saison de 22 victoires, 4 défaites et 2 défaites en prolongation ou laus de position et ce en 28 matchs, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont terminé au premier rang de la division Atlantique. Avec ce premier rang vient un laissez-passer automatique à la coupe suivante, qui démontre la possibilité aux Aigles d'affronter l'équipe indienne du Québec. En raison de l'élaboration rapide de deux matchs d'Acadia par SFX, les Aigles ont dû attendre à dimanche soir pour avoir qui ils affrontent au Saint Mary's et de St Thomas en série finale. En toute fin de soirée aussi que certains d'entre nous regardent les Oscars, nous avons finalement appris que se sont les champions de STU qui seront les adversaires de nos Bleus, Justin Powers a marqué

avec seulement une minute à faire au match, devenant ainsi la victoire à son équipe et revenant du milieu coup les Huskies en vacances. St Thomas est disposé de leurs rivaux, les Huskies de St Mary's, avec deux victoires lors d'une série de trois matchs durant la dernière semaine. Pour ce qui est de l'histoire des parties éliminatoires, les bleus et les dates des parties sont encore à déterminer, mais nous devons la radio CUMJ (Radio 1) 93.1 FM pour recevoir plus de renseignements sur quand seront les parties locales de nos moments.

La semaine dernière le comité organisateur du Championnat de Hockey Universitaire Masculin Canadien, a rendu public les noms des invités d'honneur lors du tournoi qui aura lieu du 22 au 25 mars 2007 à la messe au Collège de Moncton. Ce sont Jean Perron, l'ex entraîneur des Aigles Bleus

ainsi que le numéro 87, Sébastien Savage qui ont été choisis par les organisateurs, nous sommes en raison de leur carrière respectives avec les Bleus, mais il est tout les deux mangés la longue histoire des Aigles Bleus à leur propre manière démontrant les hauts et les bas du hockey.

Jean Perron

Monsieur Perron a été l'entraîneur des Aigles lors des années 70 et 80, il aide les Aigles à transporter plusieurs championnats atlantiques et canadiens. En 1985, il remporta Jacques Lemaire à la barre des Canadiens de Montréal et remporta la Coupe Stanley en 1988 avec l'aide d'un jeune gardien pendant les buts du nom de Patrick Roy. Autre que ses trois saisons derrière le banc, des Canadiens,



il fut aussi l'entraîneur pour une demi saison des Nordiques de Québec. Par la suite il fit partie dans la défense NHL pour deux saisons avec les États-Unis où il prend les rênes des Spiders de St-François, pour revenir au Canada terminer sa carrière professionnelle avec le Musée du Manitoba en 1997. En 2004, Perron fut nommé entraîneur de l'équipe des moins de 18 ans de l'Israël. Découvrez nous le reconnaissance comme étant le commentateur sportif de l'émission 1390 sur les ondes de TQS.

Sébastien Savage

Né le 16 février 1981 dans la petite région franco-anglaise de St-Albert, Sébastien a joué la majorité de son hockey majeur dans



la OHL (l'équivalent canadien de la Ligue Junior des États-Unis) où il joua pour quatre équipes dont les Jets de LaSalle de Mississauga, les Wolves de Sudbury, les 47 d'Ottawa pour terminer avec les Battalion de Brampton. Il ne fut pas seulement comme étant un grand marqueur, mais plutôt comme un joueur de caractère et aussi qu'il était l'équipe qui nous ont. Alors qu'il en était à sa troisième saison avec les Aigles Bleus, Sébastien eut un grave accident sur la glace qui lui empêcha à tout jamais de non seulement pratiquer son sport favori mais de se débarrasser par lui-même dans la vie de tout les jours. Depuis l'accident qui le laissa quadriplégique, Sébastien est devenu une grande source d'inspiration et de courage non seulement nous tous, mais pour les équipes sportives de l'Université de Moncton.

Du changement chez les méchants moineaux

Bohby Therien

Les Alouettes ne doivent pas avoir digéré la défaite en finale de la coupe Grey contre les Lions de la Colombie-Britannique, en novembre 2006, car il y a eu beaucoup de changements dans l'air depuis le début de la saison morte.

La saison ne commence qu'en juin, mais déjà les moineaux semblent mettre tout en œuvre pour connaître une saison à la hauteur d'une équipe de la trempe des Alouettes qui ont remporté le championnat de la ligue canadienne de football en 2002.

Pour ce faire, le directeur de Montréal a procédé à quelques changements pour apporter de la profondeur à cette équipe qui espère certainement encore au grand honneur. Cependant, le directeur général et entraîneur de l'équipe, Jim Papp et l'atout majeur des Alouettes ont voulu garder un certain de bons joueurs encore solide. C'est pour cette raison que l'ancien entraîneur Anthony Calabrese sera de retour cette année. Le joueur de 34 ans, qui va boucler son neuvième d'option cette saison, sera de nouveau le quart numéro 1.

Parlant de retour, 22 joueurs porteront les couleurs des Alouettes pour une autre saison. Dix de ces joueurs auront devenus joueurs autonomes après la saison 2006. Le nouveau joueur Ben Calahan, le deuxième à être élu, le centre arrière Mike Vilasek, l'ancien défenseur John Boserman, les spécialistes de l'évaluation médias Chris Vreethis et Scott

Mennie, le nouveau Chris Davis, les dans défenses Ido Wright et James Patten et le joueur de ligne offensive Bill Segawa ont tous signé de nouveaux contrats.

Une douzaine de joueurs ont aussi prolongé leur contrat. Dans ce groupe, il y a notamment le futur Defensive End, les nouveaux Kerry Watkins et Dave Stala et le garde Paul Lambert.

Des quatre joueurs qui deviendront joueurs autonomes à la fin de la dernière saison. Eric Landry et Adriano Belli ont quitté l'équipe. Le signataire de l'ancien porte-couleur des Alouettes, Keith Stokis, a également facilité le retour du petit Landry, qui s'occupait lui aussi de retourner les bœufs. Le joueur de ligne à l'attaque, Unsworth Okler, et le secondaire, Patrick Dorval, ont tous deux signé de nouveaux contrats d'un an avec l'équipe. Okler, blessé d'expérience, en sera à sa troisième saison avec l'équipe, alors que Dorval débute en cinquième campagne avec les Alouettes.

Pour ce qui est des changements, Montréal s'est appuyé en signant et échangeant quelques joueurs d'impact dans la LCF. Le dernier ajout est le sujet à être l'échange de nouveau Theron Anderson aux Roughriders de la Saskatchewan au retour d'un choix au repêchage en 2008. Anderson a disputé six contre adversaires, cinq équipes dans la LCF dans l'ensemble des Alouettes, captant 174 passes pour des gains de 2046 yards avec neuf touchés en 15 rencontres de saison régulières.

Dans le même ordre d'idées, les Alouettes ont retourné le leur quart arrière, Neilson Greiss. Mais les Alouettes n'ont pas fait que laisser aller des joueurs. Ils ont été avec aussi dans l'acquisition de nouveaux joueurs qui peuvent certainement donner un coup de main à l'équipe. Ils ont notamment fait l'acquisition du secondaire John Grace qui a connu beaucoup de succès avec les Stampedes de Calgary. En trois campagnes avec les Stampedes, Grace a totalisé 189 passes et cinq interceptions. En 2006, après avoir vécu 75 passes et deux interceptions, il a été élu joueur défensif par excellence dans la LCF.

Montréal a signé un autre secondaire, un Canadien cette fois-ci, soit Donovan Carter. En 118 matchs, le joueur de 31 ans a réussi 319 passes définitives et 38 passes sur les unités spéciales. Il a également réussi huit sacs du quart et 11 passes pour des pertes de 67 yards. Il a intercepté sept passes pour des gains de 126 yards et un touché. Les Alouettes ont aussi signé le joueur de ligne défensive étoile Tim Charbonneau, qui va apporter beaucoup de profondeur à cette défensive qui a connu des



moments difficiles l'an dernier.

Les Alouettes ont aussi recruté un joueur de la grande métropole. Le plaqueur défensif Steve Charbonneau est revenu vers son ancienne équipe après avoir passé quatre ans avec les Eskimos d'Edmonton. Premier choix des Alouettes en 1997, Charbonneau a annoncé sa retraite avec les Alouettes en 1997. En cinq saisons à Montréal, il avait réussi 116 passes définitives, 14 sacs du quart, 31 passes sur les unités spéciales. 12 passes pour des pertes et a marqué un touché. Il est entré à l'équipe en 2002 avant de revenir dans sa province natale cette année.

Le signataire qui fera cependant beaucoup parler est venu du jeune demi offensif Jarrett Payton, le fils du célèbre porteur de ballon des Bears de Chicago Walter Payton, qui a dominé la NFL entre les années 1975 et 1987 portant le ballon 808 fois pour des gains de 66 726 yards et 110 touchés. Jarrett Payton a débuté sa carrière avec les Titans du Tennessee avant de se retrouver en Europe avec les Admirals d'Amsterdam (NFL Europe). En 2005, il a remporté le World Bowl avec les Admirals, méritant une place sur l'équipe d'invités avec 124 courses pour 378 yards et sept touchés.

Jim Papp s'est aussi servi chez les autres équipes des collèges américains, notamment américaines

qui canadiennes. Sept joueurs au total, quatre sortant des collèges américains et trois provenant de nos universités canadiennes, vont tenter leur chance au camp d'entraînement en mai 2007. Les trois Canadiens choisis sont le demi Andrew Hamilton (Université Concordia), le botteur Mike Renaud (Concordia) et le nouveau Wayne Desmond (Université d'Ottawa). De ces dix jeunes espoirs américains, il y a l'ancien défenseur Steve Alban (Université d'Albany), le demi défensif Ronald Jones (Texas A&M) et le nouveau Montréal Jean (Louisville).

Malgré toutes ces signatures, il y aura un grand absent cette saison en Eric Lapointe qui a décidé, une dizaine de jours après, d'arrêter ses crampons après huit saisons dans la LCF. Le porteur de ballon de 32 ans s'occupait déjà depuis un bon moment à l'abri de prendre sa retraite. Il aura cependant eu une belle carrière lui qui a remporté deux coupes Grey, sa première avec les Tiger Cats d'Hamilton et la seconde avec l'équipe 2002 des Alouettes de Montréal.

Sur papier, les Alouettes forment une équipe de premier plan, comme elle l'a toujours été. La prochaine étape maintenant c'est de continuer une autre saison Grey sur le terrain de Montréal, une deuxième depuis le début du 21ème millénaire. Montréal débute sa saison à Moncton, le 29 juin, contre les Roughriders de la Saskatchewan et terminera le 2 novembre, au moment où elle jouera trois ans aux Blue Bombers de Winnipeg.

L'OSMOSE

NOTRE BAR ÉTUDIANT

10 ANS, ÇA SE FÊTE EN SPECTACLES!

LE VENDREDI 16 MARS

KAÏN!

LE VENDREDI 23 MARS

HOMMAGE AUX BEATLES!

AVEC STEVE LEBLANC EN 1ÈRE PARTIE

LE VENDREDI 30 MARS

TRACY STARR!

10 ANS
LE PARTY CONTINUE

GAGNEZ UN ENSEMBLE
ET UNE TABLE DE POKER!
TOUS LES JEUDIS À

L'OSMOSE

ACHETEZ UNE

Alpine
LAGER

OU

MOOSE
LIGHT

POUR

LA CHANCE DE GAGNER
PLUSIEURS PRIX!

GRAND TIRAGE : LE 29 MARS!